

# Licence

## de

# science

# politique

**2026**

**2027**

**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE  
UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS**

UNIVERSITÉ  
**PARIS 8**  
DES CRÉATIONS



**Département de science politique | UFR Textes & Sociétés**  
Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis  
Tel. +33 (0)1 49 40 68 67/ 66 31

## Table des matières

<b>CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027 .....</b>	<b>4</b>
<b>LEXIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMUNICATION &amp; INFORMATIONS .....</b>	<b>6</b>
Blog et site internet .....	6
Qui contacter ? Comment ? .....	6
Adresse mail étudiante & messagerie.....	7
<b>L'EQUIPE .....</b>	<b>9</b>
Secrétariat de la licence .....	9
Responsables pédagogiques .....	9
Les enseignant-es du département de science politique.....	10
<b>LE CURSUS.....</b>	<b>11</b>
Présentation générale de la licence .....	11
Licence 1.....	14
Licence 2.....	15
Licence 3.....	16
Nouvelle offre de cours en 2026-2027 et Réversion de LMD4 vers LMD5 .....	20
<b>INSCRIPTION DANS LES COURS.....</b>	<b>21</b>
Emploi du temps.....	21
Inscription pédagogique dans les cours de science politique .....	21
Inscription pédagogique dans les cours extérieurs au département de science politique .....	22
Inscriptions dans les EC de spécialité en Licence 3 (dans et hors département de science politique) .....	26
Inscription sur les espaces de cours de la plateforme Moodle.....	27
<b>VALIDATION DES COURS &amp; DE LA LICENCE.....</b>	<b>28</b>
Les différents examens au département de science politique.....	28
Règle de l'assiduité au département de science politique .....	31
La procédure de validation de la licence de science politique.....	31
<b>PLAGIAT, FRAUDE &amp; USAGES NON RAISONNES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....</b>	<b>34</b>

Charte d'usage des modèles d'IA générative du département de science politique ..	35
<b>ÉTUDIANT·ES EN REORIENTATION : VALIDATION D'ACQUIS (OU « EQUIVALENCES »)</b> .....	<b>37</b>
<b>ETUDIANT·E EN SITUATION DE HANDICAP</b> .....	<b>38</b>
Pôle handicap de l'université .....	38
Au sein du département de science politique .....	38
Démarches à réaliser dès votre inscription et a chaque rentrée .....	38
Mise en œuvre des aménagements .....	38
<b>ETUDIANT·E SALARIE·E</b> .....	<b>39</b>
Démarches à suivre .....	39
Aménagement du contrôle de connaissance .....	39
Dispense d'assiduité .....	40
<b>ETUDIANT·ES SPORTIF OU SPORTIVE DE HAUT NIVEAU</b> .....	<b>40</b>
<b>REALISER UN STAGE EN LICENCE</b> .....	<b>41</b>
<b>MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES</b> .....	<b>42</b>
Mobilités internationales sortantes .....	42
Mobilités internationales entrantes .....	42
<b>LETTRES DE RECOMMANDATION</b> .....	<b>43</b>
<b>TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>44</b>
<b>AIDE A LA MAITRISE DU FRANÇAIS</b> .....	<b>44</b>
<b>VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES</b> .....	<b>45</b>
<b>DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS</b> .....	<b>47</b>
En licence 1.....	47
En licence 2.....	50
En licence 3.....	53
<b>DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES CHERCHEUR·ES TITULAIRES</b> .....	<b>58</b>
<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES COURS DE LA LICENCE</b> .....	<b>61</b>

# CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027

Le calendrier pédagogique est accessible dès la rentrée sur le blog (rubrique « documents »).

Les **pré-rentreés** ont lieu du 14 au 18 septembre pour les L1 dans le cadre du cours M2E (voir le blog) et le lundi 14 septembre pour les L2 (14h-15h30) et les L3 (16h-17h30) en amphi X.

## SEMESTRE 1

- **Début des cours du 1<sup>er</sup> semestre** : 21 septembre 2026 (13 séances, examens compris)
- **Dépôt du statut d'étudiant·e salarié·e** : lundi 19 octobre 2026 (date limite)
- **Élections des délégué·es en licence** : semaine du 19 octobre 2026
- **Pause pédagogique** : semaine du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2026
- **Partiels finaux du semestre 1** : semaine du 14 au 18 décembre 2026
- **Vacances/fermeture de l'université** : semaine du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027
- **13<sup>ème</sup> et dernière séance de cours** : semaine du 4 janvier 2027. La présence à l'Université est requise (a fortiori en cas de report de partiel, aucun aménagement ne sera possible).

## SEMESTRE 2

- **Début des cours du 2<sup>nd</sup> semestre** : 25 janvier 2027 (13 séances, examens compris)
- **Dépôt du statut d'étudiant·e salarié·e** : sera précisé sur le blog en début de semestre
- **Pause pédagogique, à l'exception d'éventuels cours intensifs** : semaine du 15 février au 21 février 2027
- **Vacances/fermeture de l'université** : semaine du 10 au 18 avril 2027
- **Partiels finaux du semestre 2** : semaine du 3 au 5 mai puis du 10 au 11 mai 2027 (en rattrapage des jeudi 6 et vendredi 7, fériés/université fermée)
- **Vœux de spécialité en L2 pour la L3** : à partir du printemps 2027 (sur le blog)

## SESSION 2

- **Session 2 des examens des cours du semestre 1** : semaine du 31 mai au 4 juin 2027
- **Session 2 des examens des cours du semestre 2** : semaine du 7 au 11 juin 2027

## JURYS

- **1ère session de L3** : jeudi 3 juin 2027
- **2ème session de L3** : jeudi 1er juillet 2027

## VACANCES D'ETE

- **Fermeture de l'université** : 25 juillet - 15 août 2027
- **Fin de stages conventionnés** : le 31 août 2027

**Vous devez vous rendre disponibles aux dates annoncées des partiels de session 1 comme de session 2. N'anticipez pas le fait de ne pas avoir à vous présenter en session 2, cela ne peut être prévu à l'avance.**

## LEXIQUE

- **UFR** : Unité de formation et de recherche Textes & Sociétés
- **IA = Inscription administrative** : inscription générale à la fac qui permet d'obtenir la carte d'étudiant.e
- **IP = Inscription pédagogique** : inscription aux cours
- **Maquette** : plan du cursus à suivre disponible en fin de brochure
- **UE** : Unité d'enseignement : groupe de cours qui se compensent entre eux
- **EC = Elément constitutif** : cours
- **CM / TD / TP** : Cours magistral – travaux dirigés – travaux pratiques
- **Contrôle continu** : cours dont l'évaluation se fait tout au long du semestre
- **Rattrapages** : deuxième session d'examen visant à augmenter une note en dessous de 10/20
- **ADM / AJ / ABS** : concerne les résultats des examens Admis.e / Ajourné.e / Absent.e justifié.e ou non
- **Etudiant.e en situation de handicap** : étudiant.e ayant fait valider son statut auprès de la cellule handicap afin de bénéficier d'aménagement spécifique durant les cours et les examens
- **EC libre** : cours à choisir parmi tous les cours de la fac (niveau licence pour les licences et master pour les masters)
- **Code Pégase** : code informatique correspondant à chaque cours
- **Cours transversal** : cours de Science Po pouvant être choisi par les étudiant.e.s de tous nos parcours de diplôme

# COMMUNICATION & INFORMATIONS

## BLOG ET SITE INTERNET

**Toutes les informations officielles sont communiquées à travers le blog du département. Une consultation quotidienne du blog est indispensable : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>**

En plus des **annonces postées régulièrement sur le blog du département** (concernant les inscriptions pédagogiques dans et hors département de science politique, la rentrée, les cours annulés/reportés, etc.), le blog met à votre disposition des **documents et formulaires divers** (rubrique de droite), indispensables à votre scolarité, notamment :

- Document relatif à la consultation de vos relevés de notes et au calcul des moyennes
- Emplois du temps
- Guide des mobilités, etc.

Pour des informations plus générales sur le département et la formation (organisation générale de la scolarité, descriptif de l'équipe enseignante...), reportez-vous au site internet du département : <https://science-politique.univ-paris8.fr/>

## QUI CONTACTER ? COMMENT ?

### Brochure, blog, site

Vérifier que  
l'information  
n'est pas  
disponible

### Passer au secrétariat

- Aller au secrétariat  
aux horaires  
d'ouverture
- Leur téléphoner
- Leur envoyer un mail

### Si nécessaire, envoyer un mail

Écrire un mail à vos  
enseignant·es ou  
aux responsables de  
la licence

- 1) **En cas de question, consultez d'abord la brochure et le blog** : vous y trouverez des informations sur la plupart des aspects de votre scolarité. Une version à jour de la brochure est disponible sur le blog du département de science politique, c'est elle qui fait foi.

- 2) **Si vous ne trouvez pas l'information recherchée**, présentez-vous au bureau du **secrétariat de la licence** pendant les horaires d'ouverture au public (voir la rubrique « L'équipe ») ou, en cas d'empêchement, contactez le secrétariat de la licence par mail ou par téléphone. Si nécessaire, le secrétariat vous orientera vers les responsables pédagogiques de la licence.
- 3) Pour toutes **demandes spécifiques portant sur les stages, les mobilités internationales, les équivalences, le statut d'étudiant-e en situation de handicap**, reportez-vous d'abord aux sections correspondantes dans la brochure puis rapprochez-vous des responsables compétents en cas de besoin (voir la rubrique « L'équipe »).

**Les enseignant-es-chercheur-es et le personnel administratif répondent aux mails uniquement pendant leurs horaires de travail.** Merci de ne pas attendre de réponse le soir, pendant le week-end ou les vacances universitaires. Attendez plusieurs jours avant de relancer.

## **PERMANENCE DES ENSEIGNANT-ES CHERCHEUR-ES TITULAIRES DU DEPARTEMENT**

Chaque professeur-e et maître-sse de conférences assure une permanence hebdomadaire au département. Les jours & les horaires des permanences sont indiqués sur le panneau d'affichage du département (Bâtiment 2, 3<sup>e</sup> étage) ainsi que sur le blog. Ces créneaux peuvent changer entre le premier et le deuxième semestre. Il est souvent demandé aux étudiant-es de prendre rendez-vous par mail au préalable.

## **ADRESSE MAIL ETUDIANTE & MESSAGERIE**

Une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout-e étudiant-e inscrit-e. Consultez le guide dédié disponible sur le blog du département. Cette adresse vous permettra de consulter vos messages et d'accéder à votre espace personnel de travail (ENT), nommé e-P8, sur <https://e-p8.univ-paris8.fr>.

**Cette adresse électronique sera utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant-es. Il est donc demandé à tou-tes les étudiant-es de consulter très régulièrement leur messagerie électronique Paris 8.** Aucun mail ne doit être envoyé aux enseignant-es depuis une adresse personnelle, au risque de ne recevoir aucune réponse.

Cette adresse électronique conditionne par ailleurs l'accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle des documents indispensables sont mis à disposition des étudiant-es ainsi qu'à l'ensemble des outils numériques nécessaires à la formation.

### **Démarche pour inclure automatiquement une signature à vos mails :**

- Se connecter aux emails (sur votre boîte Paris 8 « Zimbra »)
- Cliquer sur l'onglet « Préférence »
- Cliquer sur l'onglet « Signature »
- Inscrire la signature sur le modèle suivant : Prénom NOM - Niveau d'études et diplôme précis - Numéro d'étudiant-e - Numéro de téléphone
- Position de la signature : cliquer sur l'option au-dessus du mail inclus si cela n'est pas déjà coché
- Puis cliquer sur « enregistrer » en haut à gauche. Ainsi votre signature apparaîtra automatiquement à chaque email envoyé

# COMMENT ECRIRE UN MAIL EFFICACE

## AVANT D'ENVOYER UN MAIL:

- Je vérifie que la réponse ne se trouve pas dans la brochure (sur le site), sur le moodle du cours, le plan de cours ou sur le blog. Je n'envoie mon mail qu'après avoir vérifié que la réponse n'est pas à ma disposition ailleurs.
- Si j'ai déjà échangé par mail ou autre sur ce sujet, je rappelle les éléments nécessaires au suivi de ma situation, car mon interlocuteur/trice ne se rappelle peut-être pas de tous les détails.

## POUR ECRIRE MON MAIL:

- Je me mets à la place de la personne qui le reçoit. De quelles informations a-t-elle besoin pour traiter ma demande le plus rapidement possible?
- L'objet du mail est fondamental, il doit être clair et informatif. Ex: changement de groupe; devoir en retard; inscription pédagogique; candidature Erasmus etc. « Urgent » n'est pas un objet suffisamment précis.

« Bonjour », « Bonsoir »,  
« Madame, Monsieur », il y  
a le choix: une formule de  
politesse constitue un  
minimum de courtoisie!

Bonjour,

{ici je décris précisément ma demande, avec toutes les informations nécessaires: par exemple niveau, intitulé du cours, nom de l'enseignant.e et département concerné, plateforme à laquelle je fais référence (ENT ou moodle) etc}

Vos interlocuteurs/trices reçoivent de nombreux messages, de nombreuses personnes, dans une variété de situations: pensez aux éléments dont ils/elles auront besoin pour répondre à votre demande, cela permettra de vous répondre plus vite!

{une formule de politesse pertinente à ma situation: merci pour votre aide; je reste à votre disposition pour toute information complémentaire etc}

Bien cordialement,

« Bien cordialement »/  
« Meilleures salutations »:  
l'une de ces formules  
habituelles est attendue en  
conclusion!

Ces informations sont essentielles pour traiter votre demande! Le numéro de téléphone est utile, surtout si votre demande est compliquée et nécessite des échanges

Prénom NOM  
Niveau d'études et diplôme précis  
Numéro étudiant  
Numéro de téléphone

# L'EQUIPE

## SECRETARIAT DE LA LICENCE

**Patricia EBRING et Inès SAÏHI KHELIFA**

Salle B 334, bâtiment B2, 3<sup>e</sup> étage

Tél. 01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31

patricia.ebring@univ-paris8.fr

anisse.khelifa@univ-paris8.fr

**Horaires d'accueil du public**

Lundi : 9h-12h / 14h-16h30

Mardi : 9h-12h / 14h-16h30

Mercredi : 9h-12h / *fermé l'après-midi*

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h30

Vendredi : télétravail (téléphone et mail)

## RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

**Responsables du département** : Pierre GILBERT & Kolja LINDNER

**Responsables pédagogiques de la formation Licence** :

- Camille AL DABAGHY | camille.al-dabaghy@univ-paris8.fr
- Florence HULAK | florence.hulak@univ-paris8.fr

*Si vous êtes amené-es à contacter les responsables pédagogiques, veillez à mettre les deux responsables en copie de votre mail.*

**Responsable des équivalences/validation d'acquis** : Camille AL DABAGHY | camille.al-dabaghy@univ-paris8.fr

**Responsable des mobilités internationales** : Clemens ZOBEL | clemens.zobel@univ-paris8.fr

**Responsable pédagogique du double cursus Science politique - Histoire** : Vanessa CODACCIONI pour le département de science politique | vanessa.codaccioni@univ-paris8.fr

**Référent-es handicap du département de science politique** :

- Julien DESNOYERS | julien.desnoyers03@univ-paris8.fr
- Vanessa CODACCIONI | vanessa.codaccioni@univ-paris8.fr

**Responsable des stages en licence** : Maëva DURAND | maeva.durand@univ-paris8.fr

**Commission de médiation enseignant-es/étudiant-es** : Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT, Michel VAKALOULIS (adresses mails accessibles sur le site du département).

## LES ENSEIGNANT·ES DU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

### Professeur·es

Thomas BRISSON (absent en 2026-2027)	Bertrand GUILLARME	Yves SINTOMER
Christine CADOT	Florence HULAK	Sylvie TISSOT
Vanessa CODACCIONI	Odile HENRY	
	Violaine ROUSSEL	

### Maître·s-ses de conférences

Pierre ALAYRAC	Pierre GILBERT	Médéric MARTIN-MAZÉ
Camille AL DABAGHY	Mathieu HAUCHECORNE	Alice ROMERIO
Julie BLANCK	Elen LE CHÊNE	Michel VAKALOULIS
Damien DE BLIC	Kolja LINDNER	Clemens ZOBEL
Maëva DURAND	Audrey MARIETTE	
Nora EL QADIM	Anne MARIJNEN	

### ATER, moniteur·trices et chargé·es de cours en licence\*

Maïté ABERMAN-TAMDARI	Vincent FARNÉA	Maud PEREZ
Thomas ALVES-CHAINTREAU	Constance GARCIA	Audrey PLUTA
Leïla AMANAR	Moëz HANNACHI	Lus PRAUTHOIS
Taciana BRITO	Flora HERGON	Emeline ROBIN
Benjamin CASTELANELLI	Janine JUSTEN	Camille ROUGIER
Louis CADOU	Ioanna KAPRINIOTI	Hugo SOUZA DE CURSI
Walid CHERQAOUI	David LAUVRAY	Louise TASSIN
Sofiane EL HAYANI	Stela MUCI	Irvin VIOLETTE
	Léo NGUYEN	Milena YOUNES-LINHART
	Christophe PARNET	

*\*La liste des enseignant·es est amenée à évoluer, notamment en raison de l'intervention de nouveaux·elles chargé·es de cours au second semestre.*

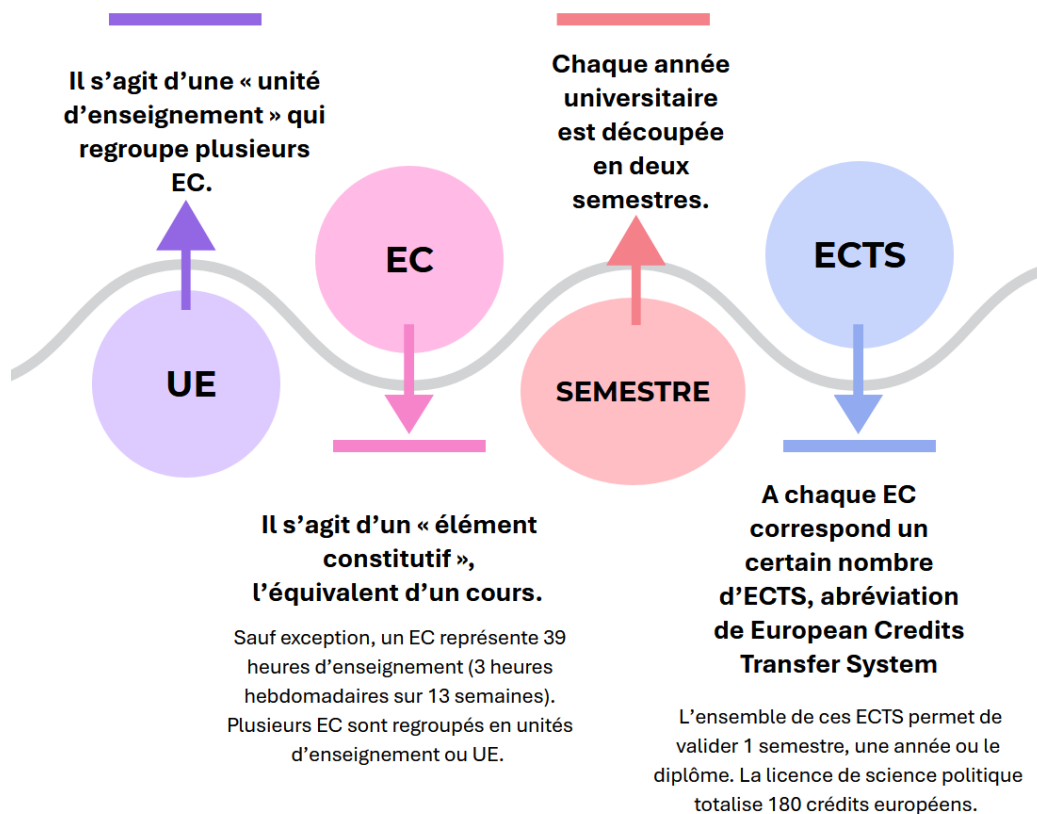
# LE CURSUS

## PRESENTATION GENERALE DE LA LICENCE

La licence de science politique combine l'étude de la vie politique, des acteurs et des institutions qui gouvernent les sociétés ainsi que des idées politiques à travers des enseignements de sociologie politique, de théorie politique, de relations internationales et de politique comparée. Elle s'adosse à une mise en perspective par l'histoire sociale et politique, par la comparaison entre différentes sociétés et repose sur l'articulation entre instruments conceptuels et cas pratiques actuels variés. La formation vise également à engendrer des capacités de synthèse, de diagnostic, d'argumentation et de rédaction transposables à diverses situations universitaires et professionnelles. Elle permet d'envisager l'accès à la vie professionnelle ou la poursuite de la formation en Master en sciences humaines et sociales, et en particulier en science politique.

Composée de six semestres sur trois ans, la licence de science politique articule, à chaque semestre, trois Unités d'enseignements (UE) dits « fondamentaux », de « spécialisation » et « ouverture ». Les descriptifs de tous les enseignements (EC) du département de science politique sont disponibles en fin de brochure.

## Lexique



## I. L'unité d'enseignements **FONDAMENTAUX**

**18 ECTS par semestre**

Elle vise l'acquisition des connaissances et des compétences constitutives de la discipline de la science politique, selon une logique de progression pédagogique :

- *Grands domaines de la science politique* en licence 1 ;
- *Objets de la science politique* en licence 2 ;
- *Domaines émergents* en licence 3.

Cette UE constitue ainsi le socle disciplinaire de la formation, **en couvrant les principales branches de la science politique** à travers l'étude de ses objets classiques :

- **Sociologie politique** (partis politiques, mouvements sociaux, élections, Etat, action publique, médias, genre).
- **Relations internationales & politique comparée** (introduction aux relations internationales, construction & politique de l'Europe, organisations internationales).
- **Théorie politique** (principales traditions de la pensée politique, approches de la démocratie).

Dans le cadre de l'UE « fondamentaux », **un cours transversal visant la socialisation à la formation universitaire et l'accompagnement à l'orientation professionnelle** est intégré chaque année à la formation : « Méthodologie de l'expérience étudiante » (M2E) en licence 1 puis « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » (M3P), réparti sur la licence 2 et 3.

## II. L'unité d'enseignements **SPECIALISATION**

**6 ECTS par semestre**

Cette UE a pour objectif d'assurer un **approfondissement thématique et méthodologique en science politique**, puis d'offrir des **enseignements de spécialisation à choix** à travers :

- La **maîtrise des techniques d'enquête et l'acquisition de connaissances sur l'épistémologie des sciences sociales** : deux cours en Licence 1 visent spécifiquement l'acquisition des techniques d'enquêtes qualitatives et quantitatives qui sont réinvesties en Licence 2 dans le cadre de la réalisation d'une enquête collective et dans le cadre d'un cours sur l'épistémologie des sciences sociales.
- Des enseignements de science politique qui valorisent le **dialogue avec d'autres disciplines** en Licence 1 (économie politique, socio-histoire).

- Un **choix de spécialisation en Licence 3** entre une spécialité interne (sociologie de l'action publique ou sociologie politique de l'international) et une spécialité externe au sein d'un de nos départements partenaires (philosophie, géographie, études européennes et internationales).

### III. L'unité d'enseignements **OUVERTURE**

**6 ECTS par semestre**

Cette UE vise l'acquisition de **compétences transversales, pré-professionnelles et la maîtrise de langues étrangères** à travers des enseignements qui visent :

- L'appropriation de **compétences argumentatives, d'une capacité de synthèse et la familiarisation à la lecture et l'écriture scientifique** (« Lire & écrire le monde social et politique » en Licence 1).
- L'acquisition de **compétences transversales** avec la validation chaque année d'un cours dit « Élément Constitutif libre » ou « Élément Constitutif découverte ». Ces cours permettent de découvrir une autre discipline, de profiter du programme « So Skilled » pour développer des compétences transversales ou de valoriser son action en faveur de l'intérêt général avec la validation d'un « engagement étudiant ».
- **L'accompagnement à la professionnalisation et à la poursuite en master** en Licence 3. Le cours « Tremplin master » vise à aider les étudiant·es qui souhaitent poursuivre leurs études en master à choisir leur formation et à y candidater dans les meilleures conditions. Un cours « Expérience professionnelle » permet l'acquisition de connaissances et compétences permettant l'élaboration, le pilotage et l'évaluation de politiques publiques.
- Le développement de **compétences et de connaissances en lien avec les grands enjeux de société**, incluant les compétences numériques, la transition écologique, ainsi que les problématiques politiques, sociales et économiques contemporaines.
- Des cours de **langue vivante**.

## Licence 1

Semestre	UE Fondamentaux	ECTS	UE Spécialisation	ECTS	UE Ouverture	ECTS
LICENCE 1 SEMESTRE 1	Droit constitutionnel & institutions politiques comparées (39h)	6	Socio-histoire du champ politique français de 1789 à aujourd'hui (39h)	3	Langue vivante	3
	Introduction à la sociologie politique (39h)	6	Économie politique (39h)	3	EC Propédeutique : Problèmes politiques, sociaux & économiques (39h) ou EC Découverte	3
	M2E (39h)	6				
LICENCE 1 SEMESTRE 2	Introduction à la théorie politique (39h)	6	Techniques d'enquêtes quantitatives (39h)	3	Lire & écrire le monde social et politique (18h)	3
	Introduction aux relations internationales (39h)	6	Techniques d'enquêtes qualitatives (39h)	3	EC libre	3
	Introduction à la sociologie de l'action publique (39h)	6				

## Licence 2

Semestre	UE Fondamentaux	ECTS	UE Spécialisation	ECTS	UE Ouverture	ECTS
LICENCE 2 SEMESTRE 3	Analyse de l'État et de l'administration publique (39h)	6	Enquête collective (39h)	3	Langue vivante	3
	Organisations internationales (39h)	6	Épistémologie des sciences sociales (39h)	3	Compétences numériques (préparation à PIX)	3
	Participation politique & élections (39h)	3				
	M3P (18h)	3				
LICENCE 2 SEMESTRE 4	Construction & politique de l'Europe (39h)	6	Crise, événement, exception (39h)	3	EC libre	3
	Histoire de la pensée politique (39h)	6	Culture numérique (18h)	3	TEDS <sup>1</sup> 1 - Science politique (19h30)	2
	Sociologie des mouvements sociaux (39h)	6			TEDS 2 - Plateforme Moodle	1

<sup>1</sup> Transition Écologique pour un Développement Soutenable.

## Licence 3

Semestre	UE Fondamentaux	ECTS	UE Spécialisation	ECTS	UE Ouverture	ECTS
LICENCE 3 SEMESTRE 5	Théorie de la démocratie (39h)	7	EC de spécialisation interne ou externe* <i>*Voir le descriptif ci- dessous</i>	3	EC libre	3
	Médias & espace public (39h)	8	EC de spécialisation interne ou externe*	3	Tremplin master (18h)	3
	M3P (18h)	3				
LICENCE 3 SEMESTRE 6	Politique des sciences & environnement (39h)	6	EC de spécialisation interne ou externe*	3	Langue vivante	3
	Études de genre (39h)	6	EC de spécialisation interne ou externe*	3	Expérience professionnelle (18h)	3
	Questions contemporaines de théorie politique (39h)	6				

## EC de spécialisation interne ou externe\* :

En licence 3, les étudiant-es doivent choisir une spécialisation, correspondant à 4 EC, parmi 2 choix internes (sociologie de l'action publique OU sociologie politique de l'international) OU 3 choix externes (géographie OU études européennes et internationales OU philosophie).

### Spécialisation interne **Sociologie de l'action publique**

La spécialité « Sociologie de l'action publique » permet aux étudiant-es d'acquérir des connaissances approfondies sur les ressorts de l'intervention publique dans les sociétés contemporaines. Elle a également pour objectif de former à la recherche en train de se faire, à travers l'étude approfondie de travaux mobilisant des méthodes (qualitatives et quantitatives) et des théories variées. Au cours des différents enseignements proposés, les étudiant-es pourront explorer certains secteurs spécifiques de politiques publiques (santé, justice, culture, ville, agriculture, etc.) et analyser le rôle d'acteurs divers, publics et non-étatiques (groupes d'intérêts, syndicats, associations) dans la fabrication et les transformations de l'action publique, en pensant l'articulation entre ses différents niveaux, du local à l'international. La spécialité adopte également une perspective comparatiste de l'action publique, afin de mieux discerner ce qui relève de dynamiques globales et ce qui tient aux singularités de chaque contexte politique et administratif.

Semestre 5	<b>Sociologie de l'action publique : Méthodes et théories (39h)</b>	<b>Politiques sectorielles (39h)</b>
Semestre 6	<b>Groupes d'intérêts, syndicats et monde associatif (39h)</b>	<b>Politique et société Amérique Latine ou monde musulman (au choix) (39h)</b>

### Spécialisation interne **Sociologie politique de l'international**

La spécialité « Sociologie politique de l'international » se distingue de deux lectures courantes de la scène mondiale. La première réduit les relations internationales au choc éternel des puissances, comme si la compétition stratégique entre Etats constituait une donnée invariante de la politique internationale. La seconde postule que la mondialisation conduirait à l'intégration des sociétés dans un ordre politique global, reproduisant à l'échelle

du monde le modèle de l'Etat. Contre ces deux simplifications, la spécialité invite à analyser les pratiques internationales comme des processus historiquement situés, traversés par des rapports de pouvoir, des transformations institutionnelles, des effets de frontières et des recompositions permanentes. Les enseignements s'organisent dès lors autour de trois axes :

1. Les reconfigurations des guerres, de la surveillance et des politiques de sécurité
2. Les ordres politiques et sociaux dans différentes régions du monde (Asie, Afrique, Amérique latine, monde musulman) saisis dans leur trajectoire et leur historicité propre
3. Les tensions entre souveraineté étatique et mondialisation économique.

Par cette articulation entre approches thématique et perspectives aréales, la spécialité offre aux étudiant·es un cadre d'analyse rigoureux pour penser la dimension internationale du politique au-delà des schémas convenus.

Semestre 5	<b>Conflits, guerres, sécurité</b> (39h)	<b>Politique et société Asie ou Afrique</b> (un seul cours ouvert chaque année) (39h)
Semestre 6	<b>Souveraineté et mondialisation</b> (39h)	<b>Politique et Société Amérique Latine ou monde musulman</b> (au choix) (39h)

### Spécialisation externe **Géographie** (8 places)

Semestre 5	Chaque étudiant·e doit s'inscrire dans deux EC (en fonction des <u>places disponibles</u> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Géographie de la santé</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie de la France</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie politique et sociale de l'eau</b> (L3 – 3 places)</li> <li>• <b>Géographie des développements</b> (L3 – 3 places)</li> <li>• <b>Épistémologie de la géographie politique et sociale</b> (L3 – 3 places)</li> <li>• <b>Épistémologie de la géographie culturelle</b> (L3 – 3 places)</li> </ul>
Semestre 6	Chaque étudiant·e doit s'inscrire dans deux EC (en fonction des <u>places disponibles</u> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Géographie régionale : Royaume-Uni</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie régionale : les Afriques</b> (L2 – 2 places)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Géographie régionale : Amérique latine &amp; Caraïbes</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie régionale : Moyen-Orient</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie du genre</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Frontières &amp; migrations</b> (L2 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie économique et politique des systèmes agroalimentaires</b> (L3 – 2 places)</li> <li>• <b>Géographie régionale : Autour de l'Océan Arctique : nouveaux territoires, nouveaux enjeux</b> (L3 – 2 places)</li> </ul>
--	---

### Spécialisation externe **Etudes européennes & internationales** (9 places)

Un niveau B1 dans l'une des quatre langues suivantes est exigé : allemand, espagnol, italien, portugais.

Semestre 5	<p>Chaque étudiant-e doit s'inscrire dans deux EC (en fonction des <u>places disponibles</u>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Interculturalité et diplomatie culturelle</b> (L3-S5, 3h) – 4 places</li> <li>• <b>L'Europe post-coloniale</b> (L3-S5, 3h) – 5 places</li> <li>• <b>Altérité et interculturalités dans les arts européens</b> (L2-S5, 1h30) + <b>Grands auteurs européens</b> (L2-S3, 1h30) – 3 places</li> <li>• <b>Histoire des colonisations européennes</b> (L2-S3, 3h) – 3 places</li> <li>• <b>Cours thématique en langue étrangère</b> (L2-S3) – espagnol ou portugais ou italien ou allemand (niveau B1 exigé) – 3 places</li> </ul> <p>Au choix parmi les 4 propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ EC langue (portugais ou allemand ou italien) <b>Langue et actualités économiques, politiques et sociales</b></li> <li>○ OU EC langue (portugais ou allemand ou italien) <b>Histoire et sociétés contemporaines 1</b></li> <li>○ OU EC langue espagnole : <b>Histoire moderne de l'Espagne : source et méthodes</b></li> <li>○ OU EC langue espagnole au choix parmi <b>fondamentaux ou spécialités</b></li> </ul>
Semestre 6	<p>Chaque étudiant-e doit s'inscrire dans deux EC (en fonction des <u>places disponibles</u>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Idées de l'Europe</b> (L2-S4, 3h) – 4 places</li> <li>• <b>Dynamiques de la construction européenne</b> (L2-S4, 3h) – 5 places</li> <li>• <b>Langues et migrations</b> avec traduction du Trésor poétique d'Aubervilliers (L2-S4, 3h) – 6 places</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cours disciplinaire en langue étrangère (L2-S4) – espagnol ou portugais ou italien ou allemand (niveau B1 exigé) – 3 places. Au choix parmi les 4 propositions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ EC langue (portugais, allemand, italien) <b>Langue et traduction économique, juridique et SHS</b></li> <li>○ OU EC langue (portugais, allemand, italien) <b>Histoire et sociétés contemporaines 2</b></li> <li>○ OU EC langue espagnole : <b>Histoire de l'Amérique coloniale : sources et méthodes</b></li> <li>○ OU EC langue espagnole au choix parmi fondamentaux ou spécialités</li> </ul> </li> </ul>
--	---

### Spécialisation externe **Philosophie** (4 places)

Tous les cours de philosophie sont ouverts (sauf les EC méthodologie parfois aussi appelés EC M2E et EC M3P), dans la limite de places disponibles. La brochure des enseignements de la licence de philosophie est accessible sur le site internet de leur département.



**Les démarches pour la formulation d'un vœu de spécialité et l'inscription pédagogique sont présentées dans la rubrique suivante, à la section « Inscription dans les EC de spécialité en L3 (dans et hors département de science politique) ».**

### **NOUVELLE OFFRE DE COURS EN 2026-2027 ET REVERSION DE LMD4 VERS LMD5**

A la rentrée 2026, une nouvelle maquette (autrement dit, une nouvelle offre de cours) dite « LMD5 » entre en vigueur. Toutes les personnes qui sont en cours de cursus et qui ont donc débuté leur licence avant septembre 2026 (système « LMD4 ») seront automatiquement « reversées » dans le nouveau cursus. Aucune perte d'ECTS n'interviendra pour les étudiant·es concerné·es : tous vos crédits ECTS acquis précédemment seront récupérés.

- **Si vous avez validé l'intégralité de votre année de L1 ou de L2 et que vous entrez en L2 ou L3 en septembre 2026, aucune action n'est nécessaire de votre part.** Débutez votre année en suivant la nouvelle offre de cours. Lorsque vous aurez validé tout le cursus, votre diplôme de Licence correspondra au nouveau parcours « LMD5 », tout se passant comme si vous aviez suivi la nouvelle offre de cours depuis le début de votre L1.
- **Si vous êtes AJAC (autorisé·e à continuer avec des cours restant à valider) ou si vous redoublez votre année : votre action est requise** avant le début des cours du 1er semestre. Renseignez-vous sans délai et rendez vous à une permanence de réversion. Toutes les informations sur la démarche à suivre et les dates/horaires des permanences sont dans le « **Guide de la réversion Licence** » accessible sur le blog (rubrique « documents »).

# INSCRIPTION DANS LES COURS

## EMPLOI DU TEMPS

Les emplois du temps des cours du département de science politique sont publiés au début de chaque semestre sur le blog du département et accessibles en permanence dans la rubrique « documents ».

## INSCRIPTION PEDAGOGIQUE DANS LES COURS DE SCIENCE POLITIQUE

Il faut bien distinguer :

- **L'inscription administrative** qui permet d'obtenir sa carte d'étudiant·e et son certificat de scolarité et dépend du service de la scolarité de l'université. Elle s'effectue en contactant l'assistance étudiant·es : <https://www.univ-paris8.fr/Assistance-etudiants>. Le calendrier des inscriptions administratives est accessible sur le site de l'Université.
  
  - **L'inscription pédagogique**, dite « IP », qui permet de s'inscrire dans les cours au sein de la formation. Elle dépend du secrétariat de la licence de science politique et s'effectue en début de chaque semestre, généralement au cours de la semaine qui précède le début des cours (les dates sont communiquées sur le blog). **Les enseignant·es ne peuvent pas inscrire les étudiant·es dans les cours** (à l'exception des étudiant·es en mobilité internationale).
- **EN LICENCE 1** : l'inscription pédagogique (IP) dans les cours dispensés par le département de science politique est réalisée par le secrétariat de la licence.
- ✓ Vous serez **directement affecté·es dans des groupes pour chaque cours du département de science politique** (pour les cours *hors* département de science politique, voir la rubrique consacrée ci-dessous).
  - ✓ **Le seul cours pour lequel vous devez procéder vous-même à une IP est l'EC Propédeutique** « Problèmes politiques, sociaux & économiques » (60 places), **au choix avec un EC Découverte**. Cette IP dite « IP web » se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant·e et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>). Celle-ci doit être faite dans les délais impartis, en début de semestre (dates annoncées sur le blog), sous faute de ne pouvoir valider le cours, même quand l'étudiant·e y a assisté.
- **EN LICENCE 2 & LICENCE 3** : l'inscription pédagogique dans les cours dispensés par le département de science politique se fait par Internet (IP web).
- ✓ L'IP web se fait à l'aide **des codes des cours, de votre numéro d'étudiant·e et de votre code confidentiel** sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>).
  - ✓ Les IP doivent être faits **dans les délais impartis, en début de semestre** (annonce

des dates sur le blog), sous faute de ne pouvoir valider le cours, même quand l'étudiant·e y a assisté.

- ✓ Pour l'inscription dans les cours extérieurs au département et dans les cours de spécialité en Licence 3, voir ci-dessous.

**Un changement de groupe n'est possible que par échange avec un autre étudiant·e**, et suppose de faire valider le changement auprès de l'enseignant·e du cours. Aucun autre changement ne sera autorisé, y compris pour les étudiant·es ayant une activité professionnelle ou de loisir sur le créneau concerné ou résidant loin de l'université.

**L'inscription dans une autre formation** à Paris 8 ou dans une autre université (en dehors de la double licence Science politique-Histoire de Paris 8) **ne donne droit à aucun aménagement horaire**, ni dispense d'examen ou d'assiduité.

## **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE DANS LES COURS EXTERIEURS AU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

### ***EC libres (dont EC découverte, Soft Skills, EC engagement)***

Un EC libre ou « élément constitutif libre » est un cours visant la découverte d'une autre discipline, l'acquisition de compétences transversales ou la reconnaissance d'engagements (notamment associatifs).

- **Dans le premier cas, l'EC Libre doit être pris dans un autre département que celui de la science politique** afin de découvrir une autre discipline (**EC libre dit disciplinaire**) :
  - L'inscription se fait directement auprès des départements concernés.
  - Il est possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre.
  - En Licence 1, l'EC dit « découverte » correspond à un EC libre disciplinaire.
- **Deux autres types d'EC Libre, à caractère non disciplinaire, peuvent être choisis** (exception faite de l'EC découverte de Licence 1) :
  - **Les EC Soft skills** peuvent être choisis dans un catalogue de cours qui visent à acquérir des compétences transversales par des approches pédagogiques alternatives, ne relevant pas forcément de compétences purement disciplinaires.
  - **L'EC libre engagement** a pour objectif de reconnaître les actions et les compétences acquises par l'étudiant·e dans le cadre d'une expérience associative ou d'une mission au sein d'un service de l'université, ou encore en tant que porteur·euse de projet. Une liste de missions proposées par des associations est disponible à l'accueil de la Maison de l'Etudiant·e.

A la rentrée universitaire 2026-2027, **l'Université Paris 8 met en place une plateforme permettant aux étudiant·es de consulter les EC Libres proposés** : <https://ec-libres-univ-paris8.fr>. Le catalogue permet uniquement **la consultation des informations sur les EC Libres offerts, notamment sur les modalités d'inscription**. La rubrique « catalogue des EC libres » existante sur Moodle disparaîtra ainsi progressivement. Le déploiement de cette plateforme se fera à la rentrée 2026 et le catalogue sera complété progressivement au cours de l'année.

N'hésitez pas à consulter également les (éventuelles) offres d'EC libres sur les sites des départements de l'Université, si celles-ci n'apparaissent pas encore sur la plateforme.

### ***Inscription au cours « compétences numériques » (préparation à PIX) en L2 (BAPN)***

Les étudiant·es inscrit·es en L2 doivent suivre un enseignement préparant à la certification PIX. PIX est un dispositif national, reconnu par l'État et par le monde professionnel, d'évaluation et de certification des compétences numériques. Le cours « Compétences numériques » ne peut pas faire l'objet de dispense. Il s'agit d'un cours dispensé par le **BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)** : l'inscription à cet enseignement se fait auprès de ce bureau et non auprès du département de science politique.

ATTENTION : Une fois inscrit·es en ligne, les étudiant·es doivent se rendre en cours pour valider leur inscription. Les personnes inscrites en ligne mais qui ne suivent pas le cours sont rayées des listes et ne peuvent pas passer l'examen en session 1 ou en session 2.

Le BAPN se situe au bâtiment C salle CE-1 et CE-2. Téléphone : 01 49 40 68 62. Mail : [bapn@univ-paris8.fr](mailto:bapn@univ-paris8.fr); site : <http://bapn.univ-paris8.fr>

### ***Inscription dans les cours de langue (Centre de langues)***

Les inscriptions dans les cours de langue répondent à des règles spécifiques. Le Centre de langues propose l'enseignement des 13 langues suivantes : **anglais, allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe**. Dans votre parcours universitaire, vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié.

Il vous est cependant possible pour certaines langues et niveaux de suivre des cours d'une autre langue en EC libre.

À noter :

- Il n'est pas possible de prendre l'anglais comme EC libre.
- Il n'est pas possible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre.
- Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne figurent pas parmi ces possibilités (toutefois, le *Français langue étrangère* - FLE - peut être pris comme EC libre).

Veuillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

#### ***Secrétariat du centre de langue***

Bâtiment B1, bureaux B204/205.

Tel : 01 49 40 68 43

Mail : [cdl@univ-paris8.fr](mailto:cdl@univ-paris8.fr)

<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

## Cours d'anglais

### ▪ Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable, tout·e étudiant·e nouveau ou nouvelle à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant·e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

**Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois !** Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé·e » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

### ▪ Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

Il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note supérieure ou égale à 14/20.

Niveau d'anglais	Cours à suivre	Remarques importantes
A1	<i>General English A1</i>	Niveau débutant, ouvert à tous les étudiant·es, quelle que soit leur formation.
A2	<i>English for Social Sciences A2</i>	Notez bien que les cours <i>General English</i> ne sont <b>pas destinés</b> aux étudiant·es en science politique aux niveaux A2 et B1.
B1	<i>English for Social Sciences B1</i>	Même remarque que pour le niveau A2 : éviter les cours <i>General English</i> .
B2 et +	<i>English for Social Sciences B2+</i>	Possibilité de suivre un cours <i>General English B2+</i> si les cours pour sciences sociales sont complets ou incompatibles avec l'emploi du temps.

### ▪ Quand et comment s'inscrire aux différents cours d'anglais ?

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph : [anglaisshs.cdl@gmail.com](mailto:anglaisshs.cdl@gmail.com)

La liste des cours, salles et enseignant·es de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test. Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+). Attention : il est impératif que les étudiant·s préinscrit·es confirment leur présence en cours dès la première semaine faute de quoi des étudiant·es en attente présent·es au premier cours prendront leur place. Un étudiant·e ne sera inscrit·e définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant·e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant·e). Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

### ***Bénéficier d'une dispense d'assiduité***

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiant·es ayant une raison justifiée (médicale, professionnelle) peuvent demander, avant la 4<sup>ème</sup> semaine de cours du semestre, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne, renseignez-vous auprès du secrétariat du CDL.

**Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre.**

## INSCRIPTIONS DANS LES EC DE SPECIALITE EN LICENCE 3 (DANS ET HORS DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE)

La spécialité correspond à 4 cours différents répartis sur les deux semestres de la Licence 3. Elle peut être interne (au département de science politique) ou externe (les cours sont à valider au sein de départements partenaires). Tous les EC doivent être choisis au sein d'une seule et même spécialité : **aucun changement ne sera possible en cours d'année**. Les trois départements partenaires pour une spécialisation externe sont : Philosophie, Géographie ou Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (parcours études européennes et internationales).

<b>Choix de la spécialité de Licence 3</b>	
<p>1. <b>Dépôt des vœux</b> : dès le printemps de votre de votre L2 (vers avril-mai), vous devrez remplir un formulaire indiquant vos choix de spécialité, classés par ordre de préférence (les informations, dates comprises, sur les démarches à suivre seront publiées sur le blog).</p> <p>2. <b>Attribution des places</b> : votre inscription dans l'une des spécialités dépend du nombre de places disponibles. Si la demande est supérieure à la capacité d'accueil, un tirage au sort est organisé. Une place vous est automatiquement réservée dans les spécialités internes (sociologie de l'action publique OU sociologie politique de l'international), mais nous ne pouvons pas vous garantir une place dans la spécialité interne de votre choix. Votre spécialité vous sera confirmée à la rentrée universitaire (lors de votre entrée en L3).</p>	
<b>Inscriptions pédagogiques aux cours de l'une des 2 spécialités internes (Département de science politique)</b>	<b>Inscriptions pédagogiques aux cours de l'une des 3 spécialités externes (Départements de géographie, EEI, philosophie)</b>
<p>1. Une fois votre spécialité confirmée par le département de science politique à la rentrée de votre L3, vous serez inscrit-es dans les cours par le secrétariat de la licence en début de chaque semestre. Seul le cours au choix « <b>Politique et société Amériq ue Latine ou monde musulman</b> (au choix) » du semestre 6 fera l'objet d'une IP Web.</p> <p>2. Vous devez être inscrit-es dans 2 EC au semestre 5, 2 EC au semestre 6 (voir la liste des enseignements supra).</p>	<p>1. Une fois votre spécialité confirmée par le département de science politique à la rentrée de votre L3, la liste des inscrit-es est transmise aux départements partenaires. Vous devez vous-mêmes réaliser les démarches pour vous inscrire dans les cours directement auprès du département concerné en début de chaque semestre. Pour connaître les modalités d'inscription, consultez leur site internet, leur blog ou prenez contact avec leur secrétariat.</p> <p>2. Vous devez vous inscrire dans 2 EC au semestre 5, 2 EC au semestre 6. Attention : ce sont les <b>règles</b> et le <b>calendrier</b> du <b>département partenaire qui s'appliquent pour les cours de spécialité et les examens</b> (les calendriers peuvent différer !).</p>

## **CONTACTS DES DEPARTEMENTS PARTENAIRES**

### ▪ **Études européennes et internationales**

Bâtiment B1, bureau B219  
Franklin Ehpelto  
01 49 40 68 35  
[sec.licence-eei@univ-paris8.fr](mailto:sec.licence-eei@univ-paris8.fr)  
Lundi à vendredi : 9h–12h / 14h–16h30

### ▪ **Géographie**

Bâtiment D, 1<sup>er</sup> étage, bureau D130  
Juliana Santos  
01 49 40 72 73  
[sec.licence.geo@univ-paris8.fr](mailto:sec.licence.geo@univ-paris8.fr)

### ▪ **Philosophie**

Bâtiment A, salle A030  
Chakiratou Salami  
01 49 40 66 13  
[csalami@univ-paris8.fr](mailto:csalami@univ-paris8.fr)  
Lundi : 10h-12h (après-midi : sur rdv)  
Mardi : 14h-16h (matin : sur rdv)  
Jeudi : 10h-12h / 14h-16h  
Possibilité de s'inscrire à la liste de diffusion  
de Philosophie pour être régulièrement  
informé-es de tout ce qui concerne la vie de  
ce département.  
Lien pour l'inscription : [https://listes.univ-  
paris8.fr/www/sigrequest/info.philo](https://listes.univ-paris8.fr/www/sigrequest/info.philo)

## **INSCRIPTION SUR LES ESPACES DE COURS DE LA PLATEFORME MOODLE**

**Une fois vos inscriptions pédagogiques réalisées, l'inscription sur les espaces Moodle des cours et leur consultation est obligatoire** pour les enseignements qui en disposent, a fortiori si vous êtes dispensé-e d'assiduité et de contrôle continu. Les informations sur les cours (absences, changements d'emploi du temps, annonces sur les examens, etc.) sont faites sur le Moodle et/ou sur le blog. Les documents du cours (syllabus, calendrier, voire textes ou diaporamas dans certains cas) sont déposés sur le Moodle. La clé d'inscription au cours sur Moodle est communiquée lors de la première séance du cours. En cas de dispense d'assiduité, il est recommandé de contacter directement l'enseignant-e afin de l'obtenir.

# VALIDATION DES COURS & DE LA LICENCE

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire).

**Pour plus d'explications sur les modes de validation, consulter le document explicatif « Calcul des moyennes et consultation des résultats » accessible sur le blog.**

## LES DIFFERENTS EXAMENS AU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

### *Contrôle continu et contrôle final*

Les enseignements de licence **sont validés ordinairement par au moins deux évaluations.**

- Dans la majorité des cours, les évaluations prennent la forme d'un **contrôle continu** (qui se décline en une ou plusieurs évaluations : examen sur table, devoir à la maison, présentation orale et/ou participation) et d'un **contrôle final** (un examen sur table ou un oral). En L1, l'assiduité est obligatoire pour l'ensemble des cours et impacte les modes de validation (cf. rubrique « règles de l'assiduité au département de science politique » supra).
- En raison de leur nature pédagogique particulière, **certains cours se valident exclusivement par le contrôle continu et l'assiduité à ces cours est obligatoire.** Par ailleurs, certains cours sont validés selon le **principe « acquis / non acquis »** sur la base d'un travail écrit et de la participation. **Ces cours sont sans session 2.**
  - ▶ Voir le détail des cours concernés dans **l'encadré ci-dessous « Cours se validant uniquement par contrôle continu – sans session 2 ».**
  - ▶ Pour ces cours, **l'assiduité est obligatoire** : voir la rubrique « règles de l'assiduité au département de science politique ».
  - ▶ **Se référer à la rubrique « Etudiant·e salarié·e »** pour prendre connaissance des **aménagements des règles d'assiduité pour les étudiant·es salarié·es.**

La nature des évaluations est propre à chaque EC et annoncée par l'enseignant en début de semestre, de même que la part de chaque évaluation dans la note finale.

**Tou·tes les étudiant·es sont soumis·es aux mêmes règles d'évaluation.** Aucun aménagement individuel ne peut être accordé par les enseignant·es ou les responsables de la licence. Par exemple, il n'est pas possible de demander à réaliser un devoir alternatif si vous n'avez pas pu participer au contrôle continu ou d'organiser un examen supplémentaire si vous étiez absent·e à l'examen de fin de semestre (une session 2 est organisée pour cela). **Seuls deux cas donnent lieu à des aménagements qui sont décidés et encadrés par des services spécifiques et compétents :**

- Le statut d'étudiant·e salarié·e (voir la rubrique « Etudiant·e salarié·e ») accordé par le secrétariat de la licence de science politique sur présentation d'un dossier ;
- Une situation de handicap (voir la rubrique « Situation de handicap »).

Au contrôle final de session 1 comme en session 2, une carte d'étudiant vous sera demandée.

## Examens de session 1

Pour la majorité des cours, deux sessions d'examen sont proposées. La session 1 comprend l'ensemble des épreuves permettant l'évaluation des connaissances acquises dans une unité d'enseignement (le contrôle continu et l'examen sur table de fin de semestre).

i. **En cas d'absence au contrôle continu ou de devoirs non rendus :**

Les étudiant·es ne peuvent pas bénéficier d'un examen de remplacement au cours du semestre. La note obtenue au contrôle continu est zéro (ce qui permet la compensation et/ou la possibilité de participer à la session 2).

Les étudiant·es ayant une ou plusieurs absences justifiées (pour raisons de santé, sur présentation d'un certificat médical à l'enseignant·e) ont le choix entre :

- La mention « ABJ » (absence justifiée) pour le contrôle continu *et* le contrôle terminal (possibilité de le passer pour s'entraîner), dans ce cas, ces étudiant·es passent en session 2 ;
- La note de 0/20 en contrôle continu : la note de contrôle terminal sera donc divisée par 2, mais les étudiant·es pourront éventuellement valider par compensation.

ii. **En cas d'absence au contrôle terminal (justifiée ou non justifiée),** les étudiant·es obtiennent la mention ABJ ou ABI au cours et doivent impérativement passer l'examen en session 2.

iii. **En cas de non validation du cours (note inférieure à 10) et de non compensation,** les étudiant·es doivent impérativement repasser l'examen en session 2.

**Un cours dans lequel vous n'êtes jamais venu·e est un cours sans note, qui ne peut pas être compensé.** Il faut alors impérativement passer l'examen en session 2.

### **COURS SE VALIDANT UNIQUEMENT PAR CONTROLE CONTINU - SANS SESSION 2**

#### **Quelques cours ne se valident qu'en session 1 dans le cadre du contrôle continu :**

- En licence 1 : M2E ; Techniques d'enquête qualitatives et quantitatives, Lire & écrire le monde social et politique
- En licence 2 : M3P, Enquête collective
- En licence 3 : M3P, Tremplin master, Expérience professionnelle

Parmi ces cours, trois se valident selon le principe « acquis / non acquis » (sans note), sur la base d'un travail écrit et de la participation : M3P (L2/L3), Tremplin master (L3), Expérience professionnelle (L3).

## **Examens de session 2**

La session 2 offre une seconde chance aux étudiant·es n'ayant pas validé leur semestre lors de la session 1, pour différentes raisons :

- La note obtenue pour le cours en session 1 est inférieure à 10/20 et le cours n'a pas été validé par compensation ;
- L'étudiant·e n'a pas pu participer aux examens de session 1 (pas de note) ;
- Lorsque l'étudiant·e a eu une note qu'il ou elle souhaite améliorer et à laquelle il ou elle fait le choix de renoncer (cf. ci-après : la « procédure de renonciation »).

**La session 2 n'est pas pénalisante.** Elle se déroule quelques semaines après la fin du 2<sup>nd</sup> semestre et permet de (re)passer les examens des matières non validées.

- **La note de session 2 remplace intégralement la note de session 1** (contrôle continu et examen final).
- La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la première note obtenue.
- En cas d'absence, justifiée ou non, à l'examen de session 2, aucun examen supplémentaire/individuel ne peut être organisé.
- En cas de validation par compensation, il est possible de passer l'examen en session 2 uniquement après avoir formulé une **demande de renonciation** auprès du secrétariat (voir ci-dessous).

**Attention, les notes inférieures à 10 et non compensées au sein d'une UE ne sont pas conservées l'année qui suit celle de leur obtention : il faut suivre et valider à nouveau le cours.**

## **La procédure de renonciation**

Les étudiant·es qui valident une UE ou un semestre par compensation (avec une moyenne générale de 10/20) peuvent, s'ils le souhaitent, passer en session 2 les EC (autrement dit les cours) où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent remplir le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de session 2 et jurys) un formulaire dit de renonciation dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Ce formulaire est à envoyer au secrétariat de la licence. Si l'étudiant·e obtient en session 2 une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

**Cette procédure n'est possible que pour l'année en cours.** Les étudiant·es ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une UE ou un semestre validés les années précédentes.

## REGLE DE L'ASSIDUITE AU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

L'assiduité est obligatoire en Licence 1 pour l'ensemble des cours.

Elle est obligatoire en Licence 2 et Licence 3 pour les cours suivants : Enquête collective (L2), M3P (L2 & L3), Tremplin master (L3), Expérience professionnelle (L3).

Pour ces cours, **trois absences maximum** sont autorisées, 4 et 5 absences non justifiées par un certificat médical entraînent des **points en moins dans la moyenne**, 6 absences entraînent une **défaillance** au cours (le cours devra être repris l'année suivante ; aucune compensation n'est possible). **Pour les étudiant-es bénéficiant du statut d'étudiant-e salarié-e** délivré par le secrétariat, les règles d'assiduité varient : merci de consulter la section « Etudiant-es salarié-es ».

## LA PROCEDURE DE VALIDATION DE LA LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

### *La compensation des notes*

La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues.

**Attention** : Une défaillance à un cours (comme le non-respect de l'assiduité, l'absence de rendus ou l'absence à un partiel) ne correspond pas à un zéro (obtenu par exemple pour une copie blanche rendue). Si vous êtes défaillant-e, aucune compensation ne sera possible avec d'autres cours et il faudra reprendre le cours l'année suivante. À l'inverse, si vous obtenez la note de zéro, cela signifie que vous avez une note valide, qui peut donc être compensée par vos résultats dans d'autres cours. Il est ainsi possible de valider l'UE par compensation.

La compensation s'effectue à trois niveaux :

- **Entre les EC** (Éléments Constitutifs) **à l'intérieur d'une UE** (Unité d'Enseignement), autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même UE ;
- **Entre les UE à l'intérieur d'un semestre ;**
- **Entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un EC peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des EC (pondérée par les coefficients) au sein d'une UE est de 10/20 ; une UE peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes UE au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflètent le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

## **Consultation de vos résultats & relevés de notes**

Vous avez accès à vos notes sur l'interface étudiant·e de votre espace numérique de travail (ENT), nommé e-P8, sur le site de l'université Paris 8. Pour y accéder : <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Le secrétariat de la licence peut consulter toutes vos notes sur Pégase (le logiciel de traitement des notes). Les enseignant·e·s, en revanche, n'ont pas accès à vos résultats mais seulement à des feuilles de saisie pour les cours dont ils et elles ont la responsabilité.

Les mentions suivantes permettent d'interpréter les résultats indiqués sur votre relevé de notes :

- **Admis** : vous avez validé votre EC, UE ou semestre, vous avez acquis les crédits ECTS correspondants.
- **Ajourné** : vous n'avez pas de note pour cet EC, cette UE ou ce semestre ou vous n'avez pas validé votre EC, UE ou semestre, vous n'avez pas acquis les crédits correspondants.
- **AJAC** : ajourné·e mais autorisé·e à continuer.

En cas d'absence de note pour un cours, contactez l'enseignant·e en mettant le secrétariat en copie de votre mail. Si le problème persiste, contactez les responsables du diplôme.

En cas d'incohérence entre votre note et le statut (« admis » ou « ajourné ») :

- Si vous apparaissez « ajourné·e » pour un cours alors que vous avez eu une note au-dessus de la moyenne ⇒ contactez le secrétariat.
- Si vous êtes ajourné·e pour une UE, un semestre ou une année alors que vous pensez avoir validé : il faut attendre que le calcul des moyennes soit lancé (en moyenne 3 semaines après le dernier examen d'une session) ⇒ après ce délai, ou en cas de RÉELLE urgence, contactez le secrétariat.

**Pour télécharger votre relevé de notes** depuis votre espace numérique Pégase – Mon Dossier Web (MDW) :

- 1- Cliquez sur « Parcours » ;
- 2- Choisissez l'année universitaire, Année 2025-2026, par exemple, au titre de laquelle vous souhaitez télécharger le relevé de notes ;
- 3- Cliquez sur « Détail de l'inscription » ;
- 4- Cliquez sur « Relevés de notes » ;
- 5- Cliquez sur le symbole « Doc » pour télécharger votre relevé de notes. Ce dernier peut vous être demandé lors de vos candidatures pour une nouvelle formation ou pour une reprise d'études.

### *Passage d'une année à la suivante*

Si, à l'issue de l'année universitaire, un-e étudiant-e de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il ou elle est **admis-e** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il ou elle est **ajourné-e**. Toutefois, **si un-e étudiant-e a validé un semestre et au moins 48 ECTS sur l'année, il ou elle peut être autorisé à s'inscrire en L2** avec pour obligation de repasser les EC de L1 qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (**AJAC : ajourné-e mais autorisé-e à continuer**). De même, un-e étudiant-e de deuxième année qui a validé les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis-e à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il ou elle est ajourné-e. Toutefois, s'il ou elle a validé les 60 ECTS de L1 et qu'il ou elle a validé un semestre en L2 et 48 ECTS sur l'année de L2, il ou elle peut être autorisé-e à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2. **Aucun-e étudiant-e de L2 ne peut être autorisé-e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de licence 1. Aucune dérogation ne sera accordée.**

### *Conditions de délivrance du diplôme*

Pour la délivrance du diplôme de Licence, **deux sessions de jury** sont organisées, en juin (1<sup>ère</sup> session) et en juillet (2<sup>e</sup> session) de chaque année. Pour obtenir son diplôme de licence, 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. La délivrance de mentions est effectuée par le jury : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

**La délivrance du diplôme n'est pas automatique.** Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury. Consultez le panneau d'affichage et le blog afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

**L'attestation de réussite** est un document pouvant être délivré après la délibération du jury. Elle permet de faire valoir ses droits en tant que titulaire d'un diplôme, en attendant la délivrance officielle de celui-ci. Cette attestation de réussite doit être impérativement récupérée au secrétariat de la licence de science politique. Aucune attestation ne peut être envoyée par mail. Une signature sera demandée au moment du retrait.

**Durée des études :** la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3<sup>e</sup> année de L1, de L2 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation. L'examen de cette demande intervient après un entretien pédagogique préalable avec les responsables de formation. Merci de contacter le secrétariat si vous êtes dans cette situation.

# PLAGIAT, FRAUDE & USAGES NON RAISONNES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une règle fondamentale du travail universitaire est de produire soi-même le travail que l'on fournit, de bien indiquer les sources sur lesquelles on s'est appuyé et, le cas échéant, les appuis dont on a pu bénéficier : cela vaut pour tous les travaux réalisés dans le cadre des cours (devoirs maison, préparation des exposés, devoirs sur table...) et toutes les sessions.

Cette règle conduit donc à prohiber :

- La **triche** pendant l'examen : tout·e étudiant·e ayant fraudé aura 0 au cours et sera convoqué·e par les responsables de formation.
- Le **plagiat** : qui correspond à l'utilisation de données, textes, extraits de textes, sans références complètes, que ceux-ci proviennent d'ouvrages et d'articles, ou d'une consultation par Internet. La constatation de plagiat entraîne la note de 0 au cours et convocation par les responsables de formation.
- Le fait de **rendre un devoir réalisé en tout ou partie par une intelligence artificielle** (comme ChatGPT) sans mentionner les conditions de cet usage et sans distance critique, qui entraînera également un 0 au cours et une convocation par les responsables de formation. Sur les usages raisonnés de ces outils, les dangers à garder en tête et les précautions à prendre, voir page suivante.

Nous rappelons qu'en application des dispositions légales, la fraude peut entraîner la traduction en Conseil de discipline, l'exclusion de l'Université et l'interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.

Toutes les références trouvées par les étudiantes doivent donc être mentionnées. Elles ne sauraient, par ailleurs, se substituer aux lectures prioritaires, données par l'enseignante (brochure et Moodle). L'utilisation systématique de guillemets et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffrent aucune exception.

Rendre plusieurs fois le même devoir, recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat), ou, a fortiori, utiliser le travail d'un·e autre étudiant·e est également assimilé au plagiat et sanctionné de la même façon.

## **CHARTRE D'USAGE DES MODELES D'IA GENERATIVE DU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

Vous connaissez les intelligences artificielles génératives (ChatGPT, Claude, Perplexity, etc.). Cette familiarisation s'avère nécessaire : il est possible que votre exercice professionnel futur implique le recours à ces dispositifs techniques (et/ou la collaboration avec des personnes qui y ont recours), qu'il s'agisse de tâches administratives courantes ou d'opérations plus spécialisées comme le traitement de données. Identifier leurs potentialités et limites est donc crucial. Néanmoins, en contexte académique, il est important de questionner ce qu'implique une délégation systématique de la production intellectuelle. Les dispositifs pédagogiques visent le développement de capacités analytiques et discursives. C'est par l'exercice effectif que s'élaborent vos aptitudes à problématiser, structurer et restituer une réflexion. Un usage inapproprié durant la formation risque d'entraver le développement de compétences essentielles, compromettant vos performances évaluatives et votre insertion professionnelle ultérieures.

### **Fonctionnement des modèles et conseils**

N'utilisez pas les IA génératives pour rédiger vos textes. Ces modèles produisent des réponses probabilistes sans compréhension sémantique réelle. Les phrases générées semblent plausibles mais peuvent véhiculer des clichés ou des informations erronées (« hallucinations »). Corriger ces productions ou y intégrer votre argumentation sera plus laborieux que ne l'aurait été la rédaction du devoir par vous-même. N'emprisonnez pas votre pensée dans une imitation statistique fondée sur de grands modèles de langage qui miment l'expression de la pensée.

### **Enjeux éthiques et environnementaux : données, empreinte carbone et exploitation du travail numérique**

Tout contenu injecté dans ces modèles sert à leur entraînement et peut réapparaître dans des réponses ultérieures. N'utilisez pas de données personnelles ou protégées par le droit d'auteur. De plus, leur fonctionnement repose sur des millions d'heures de calcul provoquant une explosion de la consommation énergétique (gaz à effet de serre, eau pour les centres de données, métaux rares pour les processeurs), contribuant à la dégradation environnementale. Par ailleurs, leur développement mobilise des « travailleurs du clic » sous-payés, exposés à des contenus parfois violents lors de la modération et l'annotation des données d'entraînement, notamment pour les IA génératives de visuels.

### **Utiliser ces modèles de manière efficace et raisonnée**

Informez-vous sur les modalités d'usage des IA autorisées ou encouragées dans le cadre de chaque enseignement ou devoir. Plus généralement, n'abandonnez pas systématiquement à l'IA la capacité de réaliser certaines tâches, surtout (mais non exclusivement) celles de conception, d'imagination (trouver une question de recherche, par exemple) et de pensée critique : il en va de la construction et de la préservation de vos compétences et de votre confiance en soi. Mettez-vous au défi de réaliser ces tâches de manière indépendante, écrivez vos solutions. Vous pourrez les comparer avec les résultats du modèle d'IA ; cela vous permettra de comprendre où se situent les forces et les faiblesses du modèle, à distance de l'illusion de son infaillibilité. Les IA sont ainsi un outil de soutien plutôt qu'un substitut.

N'oubliez pas que vous êtes seul-e responsable du texte que vous soumettez. L'utilisation non documentée de modèles basés sur l'IA, le plagiat, les failles dans le raisonnement ou l'analyse, et les sources fabriquées peuvent entraîner une réduction significative de vos résultats et de vos notes, voire un échec. Que ces problèmes proviennent de vous ou du modèle utilisé, vous êtes responsable, en tant qu'auteur-e, des forces et des faiblesses de votre travail.

Cette charte du département s'inscrit dans le cadre fixé par l'université, en cohérence avec la charte générale de l'établissement et la charte pratique de la formation.

## Charte d'usage & obligations étudiantes

### Règles essentielles et obligations des étudiant-es

#### Règles essentielles :

- 1— Les enseignant-es précisent, pour chaque cours, si l'usage de l'IA est autorisé, autorisé sous condition, limité à certains usages, ou interdit.
- 2— Toute utilisation d'une IA doit être mentionnée de manière transparente. Les étudiant-es doivent signaler son usage, en préciser le rôle et exercer une vérification des contenus générés.
- 3— **En l'absence d'autorisation explicite, l'usage de l'IA n'est pas autorisé.** Il constitue un manquement à l'obligation d'intégrité académique, voire une irrégularité au regard du règlement des études.

Pour des raisons de transparence, **il est demandé aux étudiant-es de remettre avec chaque devoir un formulaire de déclaration des usages de l'IA rempli et signé. Ce formulaire vous engage.** Il doit indiquer si et pour quelles tâches précises vous avez utilisé un modèle d'IA (et lequel). Il doit également fournir en annexe la liste intégrale des messages-guides (prompts) que vous avez utilisés et des réponses obtenues.

#### Toute fraude donnera lieu à sanctions :

- en cas de non-remise du formulaire obligatoire, le rendu est incomplet et vous vous exposez à un retrait de points sur le travail concerné (50% de la note) ;
- si une fraude soupçonnée, un oral sera organisé par l'enseignant-e ;
- en cas de fraude à l'IA constatée, les étudiant-es encourent la note de zéro au cours (en cas de partiel ou d'examen) ou au devoir concerné et font l'objet d'une convocation par l'enseignant-e et/ou les responsables de la formation.

Ces mesures sont destinées à protéger la valeur de vos diplômes basée sur l'acquisition réelle de connaissances.

Le formulaire est accessible sur le blog du département ou mis à disposition par l'enseignant-e.

# ÉTUDIANT·ES EN REORIENTATION : VALIDATION D'ACQUIS (OU « EQUIVALENCES »)

Les étudiant·es en réorientation ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de science politique peuvent **solliciter une équivalence/validation d'acquis au moment de leur première inscription en licence**. Une **équivalence permet de demander à être exempté·e d'un cours**, parce que l'étudiant·e a déjà suivi et validé dans une autre formation un **cours au contenu et aux objectifs pédagogiques équivalents**. Si l'équivalence est accordée, il sera indiqué sur le relevé de notes « Validation d'Acquis » (aucune note n'est attribuée, il s'agit d'une dispense).

- » **Dans le cas des étudiant·es en réorientation au semestre 2 de la licence 1**, vous devez valider les cours du semestre 1 de la Licence 1 de science politique l'année qui suit votre admission. Les demandes d'équivalence (notamment pour ces cours) doivent être envoyées dès réception du relevé de notes du 1<sup>er</sup> semestre de votre Licence 1 dans une précédente formation, au plus tard avant le début du semestre suivant.
- » **Dans le cas des admissions par E-candidat en Licence 2 ou Licence 3**, aucune demande d'équivalence n'est à effectuer. Les cours que vous avez validés ont permis l'obtention d'un diplôme ou d'une année conditionnant l'accès à notre licence et ont fait l'objet d'une validation des acquis par les responsables de formation lors de votre admission.

**Il faut déposer sa demande d'équivalence au moment de la 1<sup>ère</sup> inscription en licence et préalablement à l'inscription dans les cours**. Une équivalence ne peut pas être accordée a posteriori et aucun cours auquel un étudiant·e est/doit être inscrit·e ne peut faire l'objet d'une demande d'équivalence en cours/fin de semestre. Les demandes d'équivalence doivent par ailleurs être soumises **en une seule fois** sous la forme d'un dossier complet et **feront l'objet d'une évaluation d'ensemble**. Elles ne sont jamais automatiques : l'enseignant·e responsable est seul juge de la correspondance entre les cours.

**Vous devez transmettre des informations/demandes précises par mail à la responsable :**

- Une présentation de votre situation, dont l'année dans laquelle vous êtes inscrit·e ;
- L'intitulé exact du ou des cours que vous avez validé, suivi de l'intitulé exact du ou des cours dont vous demandez à être exempté·e : *Ex.* : « Introduction à la vie politique française » (Lyon 2, L1, semestre 1) → « Socio-histoire de la vie politique française de 1789 à aujourd'hui » (Paris 8, L1, semestre 1) ;
- Les informations suivantes : Nom, Prénom, Numéro étudiant, date de naissance, lieu de naissance, adresse actuelle, adresse mail (paris 8), numéro de téléphone.

**Vous joindrez à votre e-mail :**

- Les **relevés de notes** de votre précédente formation et, le cas échéant, ceux de la licence de science politique ;
- **Tout document utile à l'appui de votre demande** : syllabus, plan du cours, notes prises en cours, lien vers le site web du département/de l'université avec résumé du cours...

**Responsable des équivalences en licence** : Camille Al Dabaghy | [camille.al-dabaghy@univ-paris8.fr](mailto:camille.al-dabaghy@univ-paris8.fr)

# ÉTUDIANT·E EN SITUATION DE HANDICAP

## POLE HANDICAP DE L'UNIVERSITE

Des aménagements pédagogiques des modes de validation des études sont prévus pour les étudiant·es en situation de handicap, en concertation avec le Pôle Handicap de l'université. Le Pôle handicap travaille avec les autres services de l'université pour vous aider dans la définition de votre plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements du cursus (PAEH).

Maison de l'étudiant, Bureau ME003

☎ 01 49 40 71 48/ [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)

<https://www.univ-paris8.fr/Pole-Handicap>

## AU SEIN DU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Au département, les référent·es sont Julien Desnoyers | [julien.desnoyers03@univ-paris8.fr](mailto:julien.desnoyers03@univ-paris8.fr) & Vanessa Codaccioni | [vanessa.codaccioni@univ-paris8.fr](mailto:vanessa.codaccioni@univ-paris8.fr)).

## DEMARCHES A REALISER DES VOTRE INSCRIPTION ET A CHAQUE RENTREE

Les étudiant·es en situation de handicap sont invité·es à contacter le Service Handicap dès leur inscription administrative à l'université en envoyant un email ([accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)) (en mettant en copie Julien Desnoyers). Il est important de faire un entretien d'évaluation de vos besoins au plus tôt. Les entretiens sont organisés sur rendez-vous avec les agent·es du Service Handicap afin de déterminer des aménagements pédagogiques. Votre situation de handicap sera attestée par le médecin universitaire, après la présentation de vos justificatifs médicaux. Le pôle handicap se concertera ensuite avec les référent·es du département de science politique afin de mettre en place les aménagements pédagogiques préconisés. En parallèle, si vous bénéficiez déjà d'un « plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements de cursus » (PAEH) les années précédentes, merci de prévenir Julien Desnoyers et de préciser quels étaient les aménagements précédents. Merci de noter que les aménagements accordés ne sont jamais reconduits automatiquement d'une année sur l'autre, rendant cette démarche obligatoire à chaque nouvelle rentrée.

Les périodes de demande d'aménagements des étudiant·es en situation de handicap pour l'année 2026 - 2027 sont les suivantes :

- Du 29/06/2026 au 23/10/2026 pour le premier semestre ;
- Du 04/01/2027 au 12/02/2027 pour le second semestre.

## MISE EN ŒUVRE DES AMENAGEMENTS

Si des aménagements sont prévus dans le cadre de votre PAEH, il faut en informer vos enseignant·es au plus tôt dans le semestre. Si vous rencontrez des difficultés, merci de contacter Vanessa Codaccioni. Si vous bénéficiez d'un tiers-temps pour les partiels, pensez, au moment des inscriptions dans les cours, à éviter d'avoir deux voire trois cours consécutifs. En fin de semestre et en amont des partiels finaux, Julien Desnoyers vous contactera pour que vous puissiez signaler les éventuels problèmes de tiers-temps. Merci de lui répondre rapidement pour que des solutions puissent être trouvées.

# ÉTUDIANT E SALARIE E

Le département de science politique donne la possibilité aux étudiant·es inscrit·es en science politique et occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires de bénéficier d'un statut qui donne accès à une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande auprès du secrétariat avant la **date limite fixée pour chaque semestre**, mise en ligne **sur le blog**. L'obtention du statut **n'est pas automatique** : elle dépend de la qualité et de la solidité du dossier. Le statut doit être **renouvelé chaque semestre/année** (il n'est pas reconductible d'une année sur l'autre).

## DEMARCHES A SUIVRE

**Au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre (cf. blog du département)<sup>2</sup>**, il faut faire établir une attestation d'étudiant·e salarié·e auprès du secrétariat de science politique en fournissant une copie d'un justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut contacter chacun·e des enseignant·es pour se signaler comme étudiant·e salarié·e.

## AMENAGEMENT DU CONTROLE DE CONNAISSANCE

Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé·e de contrôle continu et de ne valider les cours que par l'examen terminal dans la plupart des cours de licence (voir exceptions\*). **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de session 2) est donc obligatoire**. Les étudiant·es bénéficiant du statut **peuvent**, s'ils ou elles le souhaitent, **se présenter au contrôle continu**. Dans ce cas, la ou les notes obtenues en contrôle continu seront prises en compte uniquement si elles améliorent la moyenne finale.

### \* LISTE DES COURS SANS DISPENSE OU AMENAGEMENT DE CONTROLE CONTINU

**Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal**, les règles de validation pour les étudiant·es salarié·es sont les suivantes :

- **Aucune dispense/aménagement pour le contrôle continu** : M2E (L1) ; Techniques d'enquête qualitatives (L1) et quantitatives (L1) ; Lire & Ecrire le monde social & politique (L1) ; Enquête collective (L2)
- **Certains cours se valident sans note**, sur le principe « acquis/non acquis », sur la base d'un rendu écrit et de la participation au cours. **Dans ce cas, la dispense n'est valable que pour la participation, mais ne concerne pas le rendu écrit** que les étudiant·es salarié·es doivent rendre comme tout·es les étudiant·es : M3P (L2/L3) ; Tremplin master (L3) ; Expérience professionnelle (L3).

<sup>2</sup> Après cette date, les étudiant·es qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives qui sera examiné par les responsables de licence.

## DISPENSE D'ASSIDUITE

Le statut d'« étudiant·e salarié·e » accorde une dispense d'assiduité pour la plupart des cours de licence (voir exceptions\*). Il revient alors à l'étudiant·e de récupérer le contenu des cours non suivis.

### \* LISTE DES COURS SANS DISPENSE D'ASSIDUITE Y COMPRIS POUR LES ETUDIANT·ES SALARIE·ES

**1) Pour quatre cours, l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires, y compris pour les étudiant·es salarié·es.** Ces cours se valident par le contrôle continu (cours sans examen terminal, sans session 2).

- L1 : M2E ; Techniques d'enquête qualitatives, Techniques d'enquête quantitatives.
- L2 : Enquête collective

Pour ces cours, comme pour tout·es les étudiant·es, **3 absences maximum sont acceptées.** 4 ou 5 absences, sans justification médicale, entraînent des retraits de points sur la note finale. En revanche 6 absences ou plus entraînent une **défaillance** de l'étudiant·e (le cours devra être repris l'année suivante ; aucune compensation n'est possible), **même en cas de justifications médicales.**

**2) Pour cinq autres cours,** les étudiant·es salarié·es bénéficient d'une **dispense d'assiduité sans dispense de contrôle continu** (cours sans examen terminal, sans session 2) :

- L1 : Lire & écrire le monde social et politique
- L2 : M3P
- L2/L3 : M3P, Tremplin master, Expérience professionnelle.

Pour ces 5 cours, la présence en cours n'est pas prise en compte pour la validation mais les autres modes de validation (en contrôle continu) sont les mêmes que pour les étudiant·es sans statut (voir ci-dessus).

## ÉTUDIANT·ES SPORTIF OU SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

L'université Paris 8 propose un dispositif d'aide et d'accompagnement à la réussite pour les étudiants sportifs de haut niveau (SHN). Ce dispositif vise à accompagner les étudiant·es-athlètes qui évoluent au plus haut niveau national et international dans la conciliation de leur cursus universitaire et de leur pratique sportive d'élite. Il permet certains aménagements des études. Depuis 2019, il est cadré par une charte, votée par le conseil d'administration de l'Université, qui définit les engagements de l'étudiant·e ainsi que les aménagements d'études dont il peut bénéficier. Chaque étudiant·e qui le souhaite a la possibilité de faire reconnaître son statut SHN par la Commission SHN qui a lieu deux fois dans l'année (fin septembre et fin janvier) en remplissant une fiche de candidature. Retrouvez les dates limites et les formulaires utiles à ces démarches ici : <https://www.univ-paris8.fr/Sportives-et-sportifs-de-haut-niveau>

## REALISER UN STAGE EN LICENCE

En complément de vos notes à l'université, votre dossier peut être enrichi par la réalisation de stages. Notez toutefois que ceux-ci ont un caractère second par rapport à votre scolarité, **ne peuvent pas donner lieu à des aménagements d'emploi du temps**, et devront donc être réalisés sur des périodes de vacances, à l'inter-semester ou de façon à ce que vous puissiez assister à tous vos cours. Ils ne font pas l'objet de notes et ne remplacent aucun cours.

Pour réaliser un stage, il vous faudra **obtenir une convention de stage auprès du/de la responsable des stages**. Ses rubriques doivent d'abord être complétées par vous, puis par votre structure d'accueil, et enfin retournées au/à la responsable des stages. Pour que cette circulation puisse se faire sans problème, **il faut contacter le/la responsable des stages au moins 3 semaines avant le début prévu du stage**.

Afin d'être protégé·e en cas d'incident sur votre lieu de travail et afin que votre employeur ne soit pas illégalement en position de vous faire faire du travail gratuit, l'université exige une **convention de stage signée avant le début du stage et avant le départ** (en cas de stage à l'étranger). Les conventions de stage rendues après le début de celui-ci ne seront pas signées. Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Pour examiner votre demande et vous délivrer une convention de stage, le/la responsable des stages a besoin des éléments suivants :

- Nom de l'organisme d'accueil et lieu du stage ;
- Dates de début et de fin de stage, nombre d'heures et horaires de travail ;
- Description des missions et tâches qui vous seront confiées (elles doivent impérativement avoir un lien avec votre formation et/ou votre projet professionnel) ;
- Attestation de responsabilité civile vous couvrant (y compris à l'étranger si votre stage s'y déroule) ;
- Relevés de notes des années précédentes (et du 1<sup>er</sup> semestre si le stage est prévu au 2<sup>nd</sup> semestre).

Vous trouverez sur le **Moodle des stages** l'ensemble des informations pratiques relatives à la réalisation d'un stage : « Suivi de stages – Science politique » | STAGESMSP

Une **réunion d'information** sur les stages en licence est organisée au courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire et sa date est annoncée sur le blog.

Si, après avoir consulté la documentation mise à votre disposition sur le Moodle des stages, vous avez des questions ou si vous souhaitez entamer les démarches pour la préparation d'une convention de stage, contactez **la responsable des stages en licence** (merci de lire au préalable le « guide des stages licence » sur Moodle).

**Responsable des stages en licence** : Maëva DURAND | maeva.durand@univ-paris8.fr

## MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES

Le département de science politique a mis en place une politique de partenariat avec l'ensemble des pays membres du programme Erasmus (les pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, comme la Norvège ou l'Islande), avec le programme MICEFA (États-Unis), ainsi que les accords bilatéraux (Amérique latine, Japon, Corée du Sud, Canada).

### MOBILITES INTERNATIONALES SORTANTES

Le département de science politique incite fortement les étudiant·es à étudier dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Au début de l'année académique est organisée une réunion d'information pour répondre aux questions des étudiant·es. Un « Vademecum Mobilité » est également disponible sur le blog. Les étudiant·es en séjour à l'étranger durant un semestre ou une année bénéficient d'équivalences accordées sur la base des résultats obtenus dans leur université d'accueil.

Concernant les modalités de soutien financier, les étudiant·es peuvent bénéficier de l'allocation Erasmus ainsi que de l'aide à la mobilité internationale (AMI) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESR) pour les mobilités sortantes, s'ils/elles sont bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux du Crous.

### MOBILITES INTERNATIONALES ENTRANTES

L'accueil des mobilités internationales entrantes est assuré par le référent « Mobilités internationales » du département de science politique. Les échanges sont généralement dématérialisés et concernent l'orientation dans le choix définitif des cours à suivre ainsi que des consignes pour une meilleure intégration au cursus de science politique.

**Responsable des mobilités internationales en licence :** Clemens ZOBEL |  
clemens.zobel@univ-paris8.fr

## LETTRES DE RECOMMANDATION

Vous serez peut-être amené-es à demander des lettres de recommandation à vos enseignant-es, notamment dans le cadre de candidatures en master. Dans ces lettres, nous décrivons le contexte dans lequel nous avons pu observer votre travail, en nous appuyant sur des éléments concrets que nous avons évalués (exposés, dissertations, etc.). Il est donc essentiel de solliciter un-e enseignant-e qui dispose d'éléments tangibles et objectifs pour valoriser vos compétences. Choisissez idéalement l'enseignant-e d'un cours dans le cadre duquel vous avez rendu plusieurs travaux et obtenu de bons résultats.

Lorsque vous faites une demande de lettre de recommandation, veillez à respecter les points suivants :

- La lettre doit être **exigée** dans le dossier de candidature (joignez une preuve - copie écran par exemple - à votre demande) ;
- Indiquez clairement dans votre message **la formation visée**, en mentionnant l'intitulé précis et en fournissant un **lien direct** vers la page web détaillant le contenu du programme ;
- Précisez la **date limite** à laquelle la lettre doit être envoyée ;
- Joignez à votre demande les **documents clés** de votre dossier : lettre de motivation, CV et vos **relevés de notes depuis la L1**.

Les demandes doivent être formulées plusieurs semaines avant l'échéance des candidatures.

Par souci d'égalité entre étudiant-es, **aucune lettre de recommandation ne sera fournie si elle est facultative**. Les enseignant-es du département se réservent par ailleurs le droit de refuser une demande de recommandation.

## TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

Des tuteur·ices tiennent des permanences hebdomadaires au département de science politique (3<sup>ème</sup> étage, bâtiment B2) pour aider les étudiant·es à s'orienter et leur fournir un soutien méthodologique. Etudiant·es en master de science politique à l'Université Paris 8, ils & elles connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience. Les horaires de leurs permanences sont communiqués sur le blog et affichés au département de science politique. N'hésitez pas à les solliciter.

## AIDE A LA MAITRISE DU FRANÇAIS

Si le français n'est pas votre langue maternelle ou si vous ressentez des difficultés à vous exprimer à l'écrit ou à l'oral, il est important de ne pas tarder à signaler ces difficultés aux responsables de formation ou à vos enseignant·es. Plusieurs ressources existent, en voici quelques-unes mais n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés spécifiques.

### *Département Communication/FLE (Français Langue Étrangère)*

Ce département propose deux cours de remise à niveau en communication orale et écrite : un cours de méthodologie de l'expression écrite et orale pour des étudiant·es francophones et étranger·ères, et un cours de méthodologie du travail et de la recherche universitaires. Ces cours sont ouverts à l'ensemble des étudiant·es qui en ont besoin, qu'ils ou elles soient étranger·ères ou non. Les cours de Français Langue Étrangère ne peuvent pas être pris comme des cours de langue mais peuvent être pris comme des EC libres.

### *Aide de la Bibliothèque universitaire*

La BU organise des rendez-vous individuels, des ateliers d'écriture (avec des outils comme Ecri+) ou de l'apprentissage autonome (abonnement de la BU à *Toutapprendre.com* avec des exercices adaptés à votre niveau).

### *Les tuteurs et tutrices du département de science politique*

L'aide aux étudiant·es en difficultés est au cœur de la fonction des tuteur·ices. Ils/elles proposent une aide à la lecture de textes, et à la réécriture des copies, devoirs, travaux, etc.

# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si l'université bénéficie d'une image progressiste, les situations de violence et de harcèlement sexuel existent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces violences (harcèlement sexuel, outrage sexiste, agressions sexuelles, viols) peuvent survenir dans différents espaces universitaires, de la part d'étudiant·es ou de professionnel·les.

En tant qu'étudiant·e en science politique, vous développez une compréhension critique des rapports de pouvoir et des inégalités.

- Respectez le consentement : il doit être libre, éclairé et peut être retiré à tout moment
- Questionnez les stéréotypes de genre et les comportements sexistes
- Créez un environnement bienveillant dans vos groupes de travail et associations étudiantes
- Soyez particulièrement vigilant·e sur les réseaux sociaux ou encore les groupes de discussion en ligne qui constituent autant de situations qui peuvent générer des formes de violences sexistes et sexuelles
- N'hésitez pas à solliciter les dispositifs de votre université et informer vos camarades de leur existence

## LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement est ainsi défini par le code pénal français (art. 222-33) :

« I. – Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante

II. – Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

**Si vous êtes confronté·es à des situations de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de vos études à Paris 8, en tant que témoin ou victime, n'hésitez pas :**

- A vous adresser aux référent·es VSS de proximité de l'UFR Textes & Sociétés (auquel est rattaché le département de science politique) : <https://www.univ-paris8.fr/Referentes-et-referents-VSS>
- A utiliser le formulaire de signalement en ligne : <https://portail.univ-paris8.fr/demat/demandeur/formulaire/signalement-vss>

**Plusieurs dispositifs d'écoute et d'accompagnement existent par ailleurs à l'Université Paris 8 et des personnels formés sont à votre disposition :**

- Dispositif d'écoute et de signalement : [celluledecoute@univ-paris8.fr](mailto:celluledecoute@univ-paris8.fr)
- Chargée de mission égalité femmes-hommes : voir sur le site de l'Université <https://www.univ-paris8.fr/Egalite-femmes-hommes>

- Psychologue spécialiste VSS : Julie Dugué, [julie.dugue@univ-paris8.fr](mailto:julie.dugue@univ-paris8.fr), permanence le mercredi de 9h à 12h



L'université a par ailleurs mis en place un dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'association **Women Safe** (<http://www.women-safe.org>) et la **Maison des femmes de Saint Denis** (<http://www.lamaisondesfemmes.fr>), il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

- Prise de rendez-vous et permanence de l'association **Women Safe** par téléphone au 01 39 10 85 35, du lundi au vendredi, de 9h à 17h ou par mail : [accueil@women-safe.org](mailto:accueil@women-safe.org). L'accueil se situe au 20, rue Armagis à Saint-Germain-en-Laye (RER A Station Saint-Germain-en-Laye) ou dans la permanence délocalisée dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, au sein de la Villa des créateurs (9, rue Ganneron à Paris)
- **Maison des femmes de Saint-Denis** : [secretariat.mdf@ch-stdenis.fr](mailto:secretariat.mdf@ch-stdenis.fr) ou [contact@lamaisondesfemmes.fr](mailto:contact@lamaisondesfemmes.fr) | 01 42 35 61 28. Accueil à Saint Denis : 1, chemin du moulin basset.

Enfin, il existe un numéro national d'information pour les femmes victimes de violences (gratuit, anonyme), il s'agit du **3919**.

# DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

## EN LICENCE 1

SEMESTRE 1	
<b>Droit constitutionnel et institutions politiques comparées</b>	<p>Ce cours porte sur les institutions politiques formellement codifiées dans les constitutions. Il les aborde dans une perspective dynamique (histoire des institutions, mécanismes de fonctionnement, équilibres entre les pouvoirs...). Le cours est organisé autour du principe de comparaison entre des cas nationaux. Il est centré sur des cas de démocraties pluralistes occidentales (Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni).</p>
<b>Introduction à la sociologie politique</b>	<p>L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiant·es une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux phares et d'enquêtes récentes. On fera apparaître, à travers les penseur·ses fondateur·ices de la discipline, les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques contemporaines.</p>
<b>Méthodologie de l'expérience étudiante, M2E</b>	<p>Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant·es de se repérer dans l'espace et les services de l'université pour mieux en mobiliser les ressources, de bien s'orienter dans leur parcours d'études, mais aussi de leur fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. Sur la base d'exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe – visant toujours à permettre au maximum une posture active des étudiant·es et à être à l'écoute de leurs retours d'expérience), on y aborde d'abord les questions d'apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présente ensuite les outils à la disposition des étudiant·es, de manière à développer leur connaissance pratique de l'université (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaille enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.).</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>
<b>Socio-histoire du champ politique français de 1789 à aujourd'hui</b>	<p>Ce cours vise à saisir la construction du champ politique à partir du 18<sup>ième</sup> siècle et de la Révolution française, et à comprendre les modalités de construction des courants, des partis politiques et du régime parlementaire. Il insistera sur la construction des différentes Républiques (IIIe, IVe et Ve).</p>

<b>Économie politique</b>	<p>Ce cours a pour but d'offrir des clés de lecture des grands débats et des grands problèmes économiques contemporains. On y verra comment les dynamiques économiques sont sous-tendues par des forces politiques et sociales. On sera particulièrement attentif à la façon dont les doctrines et les théories économiques nourrissent ces dynamiques économiques, en les justifiant, en leur donnant l'apparence de phénomènes « naturels » ou en les orientant vers des projets politiques plus globaux. Le cours prend appui sur des textes classiques de théorie, d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études ; il s'appuie aussi sur des ressources documentaires et filmiques, ainsi que sur le commentaire de faits d'actualité. Les définitions nécessaires à la compréhension du cours et des phénomènes économiques décrits seront précisées pendant les séances. Le cours ne suppose ni connaissances préalables en économie, ni connaissances mathématiques.</p>
<b>Problèmes politiques, sociaux &amp; économiques</b>  <b>(EC Propédeutique)</b>	<p>Le cours aborde les mutations économiques, sociales et politiques qui touchent les sociétés contemporaines. Des thèmes d'actualité seront abordés et feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie.</p>
<b>SEMESTRE 2</b>	
<b>Introduction à la théorie politique</b>	<p>L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiant·es avec la théorie politique. Le cours a pour objectif de faire découvrir aux étudiant·es que les jugements normatifs adoptés spontanément sur les objets sociaux ne relèvent pas seulement de l'expression subjective mais peuvent faire l'objet d'une discussion argumentée et d'une construction justifiée. Ce cours aborde notamment certaines normes politiques comme la justice, la liberté, la démocratie ou la nature.</p>
<b>Introduction aux relations internationales</b>	<p>Assiste-t-on depuis le deuxième mandat Trump à un retour des impérialismes et à un effritement du multilatéralisme ? Quelles transformations irréversibles ont induites les guerres au Moyen-Orient ou en Ukraine dans les années 2020 ? L'émergence de la Chine peut-elle rester pacifique ? Le Conseil de sécurité de l'ONU s'élargira-t-il à de nouveaux membres ? De telles questions font l'actualité internationale des grands quotidiens. Mais, à y regarder de plus près, elles ne sont pas les seules. On s'interroge de plus en plus fréquemment sur la protection des réfugiés, la régulation des paradis fiscaux, la possibilité d'encadrer l'IA au niveau international ou encore sur des tendances à la démondialisation que l'épidémie de Covid 19 a rendues visibles. Ce cours propose une introduction à ces questions des relations internationales par leurs histoires, acteurs et enjeux.</p>
<b>Introduction à la sociologie de l'action publique</b>	<p>Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiant·es les principaux concepts et outils d'analyse permettant de comprendre la fabrique, la mise en œuvre et les effets des politiques publiques.</p> <p>L'approche retenue met l'accent sur la diversité des acteurs qui participent à l'action publique, qu'ils soient publics (des hauts fonctionnaires aux agent·es de terrain) ou privés (groupes d'intérêt, associations, entreprises, usager·ères et</p>

	<p>bénéficiaires). Le cours montre comment ces acteurs interagissent, négocient et contribuent collectivement à la coproduction de l'action publique, depuis la définition des problèmes et la prise de décision jusqu'à la mise en œuvre à différentes échelles (locale, nationale et supranationale). Les séances thématiques s'appuient sur l'analyse de documents et d'études de cas portant sur divers secteurs de l'action publique, tels que l'immigration, l'emploi, l'éducation, la santé, la lutte contre les discriminations ou encore l'environnement. Elles permettent d'interroger le rôle des politiques publiques dans la réduction des inégalités, tout en montrant qu'elles peuvent également contribuer à les renforcer ou en créer ou de nouvelles.</p>
<p><b>Techniques d'enquête quantitatives</b></p>	<p>Omniprésentes dans les débats publics et faisant l'objet d'usages plus ou moins rigoureux, les statistiques sont essentielles pour connaître le monde social et pour guider l'action publique. Ce cours d'introduction aux méthodes quantitatives présente un des outils centraux des recherches en sciences sociales et en science politique. Illustré par des exemples variés d'enquêtes et par des exercices pratiques, il s'appuie également sur l'exploitation collective d'une grande enquête quantitative. Il permettra ainsi aux étudiant-es, d'une part, d'acquérir la maîtrise des notions de base de la statistique descriptive et du raisonnement statistique et, d'autre part, de développer des savoir-faire critiques sur la construction des « données » et des catégories statistiques. Le cours vise ainsi à la fois à développer un regard critique sur les usages des chiffres qui circulent dans l'espace public et à appréhender la puissance de l'outil statistique pour la connaissance objective du monde social.</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>
<p><b>Techniques d'enquête qualitatives</b></p>	<p>Après avoir présenté les grandes étapes d'une recherche en science politique (de la formulation d'une problématique aux résultats), nous reviendrons sur les principales méthodes d'enquête qualitatives utilisées en sociologie politique que sont l'entretien, l'observation et la constitution d'un corpus documentaire (articles de presse, documents audiovisuels, littérature dite « grise » telle que les rapports institutionnels, archives publiques ou privées notamment). Nous verrons, d'abord, comment « faire du terrain » pour étudier ensuite comment analyser, avec les outils conceptuels de la sociologie politique, les matériaux ainsi constitués, dans une posture critique et réflexive, entre « droit d'enquêter » et « droits des enquêté-es ». Ce cours d'introduction aux méthodes qualitatives s'appuiera sur la lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques basés sur des enquêtes empiriques, ainsi que sur la réalisation d'exercices pratiques par les étudiant-es en lien avec les différentes méthodes d'enquête présentées dans le cours.</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>
<p><b>Lire &amp; écrire le monde social et politique</b></p>	<p>Ce cours vise, à travers la lecture suivie d'un texte scientifique (un ouvrage ou de larges extraits), à apprendre aux étudiant-es à identifier les arguments, les publics visés, les différents registres de discours, les formes d'écriture. Les étudiant-es réalisent elles et eux-mêmes des exercices pratiques les familiarisant également avec la pratique de l'écriture en sciences sociales.</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>

SEMESTRE 3

<p><b>Analyse de l'Etat &amp; des administrations publiques</b></p>	<p>L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Après avoir examiné les différentes facettes de ce processus de monopolisation, le cours portera son attention sur la différenciation et la spécialisation qui règnent au sein de l'État, envisagé à la fois comme institution bureaucratique et politique. Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Des enquêtes consacrées à l'action de ses agents et à ses transformations récentes seront également présentées, avec des cas français et internationaux.</p>
<p><b>Organisations internationales</b></p>	<p>Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Il accordera une attention particulière à plusieurs organisations internationales : l'ONU, l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) ou encore au travail sur le terrain des agences spécialisées (OMS, UNESCO, etc.) et aux organisations régionales (ASEAN, Ligue arabe, etc.). En croisant histoire et sociologie politique des organisations internationales, le cours permet de comprendre comment le projet d'une coopération multilatérale a été redéfini ou entravé (par la guerre froide, le retour de formes d'hégémonies impériales, etc.) mais également accompagné des transformations majeures du système international (décolonisations, affirmation des pays du Sud global, etc.)</p>
<p><b>Participation politique et élections</b></p>	<p>Le cours vise à comprendre les dynamiques électorales qui influencent les choix électoraux et la sélection du personnel politique. Il abordera l'acte électoral en tant que démarche collective et individuelle, des inégalités en termes de participation/abstention électorale en lien avec les paradigmes fondamentaux en science politique. Les logiques de sélection du personnel politique, des carrières militantes, aux modes de scrutins seront également abordés.</p>
<p><b>M3P Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels</b></p>	<p>Ce cours est composé de deux parties : la première au S3 de la L2 et la seconde au S5 de la L3. Il intégrera d'abord une présentation des approches critiques du travail incluant aussi une réflexion sur les expériences et les attentes subjectives des étudiant-es par rapport à leur travail actuel, stages et expériences futures. Il est destiné ensuite à améliorer la connaissance des métiers et voies possibles de professionnalisation après une formation en licence de science politique, y compris par l'intervention de professionnel·les et/ou de stagiaires. Il permet enfin d'accompagner les étudiant-es dans la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, la recherche de stages, les usages de l'IA. La validation est basée sur un rendu écrit (par exemple CV, lettre de motivation, mini-rapport de stage, rapport et usages de l'IA, etc.) et sur la participation en cours (à l'exception des étudiant-es ayant le statut de salarié-es).</p>

	Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n’y a pas de session 2.
<b>Enquête collective</b>	<p>Ce cours propose de consolider par la pratique les apprentissages faits en cours de techniques d’enquête qualitative et quantitative en L1, à partir d’un travail collectif réalisé dans chaque cours. Les étudiant-es travailleront sur un même objet de recherche et un même terrain d’enquête proposé par l’enseignant-e. Ce cours permettra de s’approprier les différentes étapes de la recherche en sciences sociales, de la question de départ à la rédaction d’un compte-rendu de recherche, en passant par la production et l’analyse des données. La dimension collective du cours articule de travaux en petits groupes, participant à une division du travail d’enquête, ainsi qu’une mise en commun des résultats.</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n’y a pas de session 2.</p>
<b>Epistémologie des sciences sociales</b>	<p>Ce cours vise à permettre aux étudiant-es de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d’objectivité et visée critique. D’un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d’une volonté de donner à l’étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d’un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l’impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d’œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d’analyser les différentes façons dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.</p>
<b>SEMESTRE 4</b>	
<b>Construction &amp; politique de l’Europe</b>	<p>Cet enseignement offre des connaissances fondamentales et les moyens d’une réflexion critique sur le fonctionnement de l’Union européenne. Après avoir abordé l’histoire de la construction européenne, le cours analyse les caractéristiques actuelles du régime politique de l’UE : son architecture institutionnelle, la répartition et les rapports de pouvoir qu’elle implique, le rôle et la spécialisation des professionnel-le-s qui y travaillent, ainsi que les types de légitimité sur lesquels repose cet espace de pouvoir singulier. Le cours aborde également les critiques adressées à l’UE quant à son « déficit démocratique » en interrogeant les rapports qu’entretiennent les citoyen·nes à l’Union européenne, et inversement, la place des groupes d’intérêts et de la “société civile” dans son gouvernement. Enfin, il explore quelques politiques européennes (ex : politique agricole commune, politique migratoire et d’asile, Union économique et monétaire). Il s’agit d’en analyser l’évolution au prisme des questions abordées précédemment, en particulier celles des relations entre politiques européennes et politiques des États membres ou celle de leur coproduction par différent-es acteur·ices, publics comme privés.</p>
<b>Histoire de la pensée politique</b>	<p>Pour faire suite au cours d’introduction à la théorie politique, cet enseignement montre que les positions normatives s’ancrent dans des points de vue historiquement et socialement situés. Ce cours propose ainsi une introduction historique aux principales traditions de la pensée politique. A cette fin, le cours explore la genèse, l’historicité et les modes de réception des traditions constitutives</p>

	de la pensée politique de l'antiquité à nos jours. Les généalogies modernes des concepts de communauté politique, d'Etat, de représentation, de contrat social, de liberté, de droits individuels, de souveraineté ou de légitimité seront analysées selon une perspective qui permet notamment de comprendre les conditions de possibilité de leur émergence historique et de rendre compte de leurs réappropriations successives.
<b>Sociologie des mouvements sociaux</b>	Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux, il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales, etc.) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.
<b>Crise, évènement, exception</b>	Que se passe-t-il quand l'ordre routinier de la société paraît suspendu ? Cette question pose encore un défi à la science politique, qui s'est jusque-là beaucoup occupée de la manière dont, au contraire, la société se reproduit. Pensé comme une introduction à la sociologie des crises politiques, le cours entend faire la lumière sur ce qu'il advient des mécanismes qui régulent d'ordinaire les conduites en société lors d'événements contestataires de grande ampleur, de crises politiques, ou encore de guerres civiles. On s'attachera à comprendre pourquoi ce type d'événement est autant un facteur d'ouverture de l'espace des possibles que de rigidification, parfois même teintée d'autoritarisme, des processus sociaux et politiques.
<b>Culture numérique</b>	Ce cours propose une double entrée dans le numérique et l'IA : apprendre à s'en servir, et apprendre à les décrypter. Sur le plan pratique, les étudiant-es acquièrent des compétences numériques utiles à l'enquête en sciences sociales, ancrées dans une connaissance de l'histoire du Web et d'Internet — des origines d'ARPANET aux plateformes contemporaines. Une place importante est accordée à l'intelligence artificielle : fonctionnement, usages sociaux et enjeux éthiques. Le cours développe également une réflexion critique sur les impacts du numérique : désinformation, biais algorithmiques et questions de régulation. S'appuyant sur la sociologie du numérique, il traite le numérique et l'IA non comme de simples outils, mais comme des objets sociaux façonnés par des rapports de pouvoir et des choix politiques et économiques.
<b>Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS 1 &amp; 2)</b>	Les activités humaines sont à l'origine d'enjeux environnementaux majeurs qui menacent les équilibres planétaires. Ces crises appellent des changements transformateurs dans nos modèles économiques, sociologiques et politiques, mobilisant à la fois l'action individuelle et collective. Conçu comme une initiation transversale aux problématiques environnementales, le cours aborde 4 thèmes essentiels : le changement climatique, la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, les modèles de transition juste et durable. Nous porterons également l'attention sur les démarches de transition mises en œuvre dans les politiques publiques de différents secteurs (transports, agriculture, bâtiments, déchets, industrie...). Une partie de l'enseignement se tient en présentiel, l'autre en ligne.

SEMESTRE 5

<p><b>Théories de la démocratie</b></p>	<p>Le cours aborde les théories de la démocratie en lien avec les expériences politiques dont elles sont issues et qu'elles ont nourries. Le cours confronte différentes conceptions de la démocratie issues du libéralisme, de l'anarchisme, du républicanisme, du féminisme, du marxisme et d'autres paradigmes. Le cours montre que la démocratie constitue le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de luttes à l'échelle globale.</p>
<p><b>Médias et espace public</b></p>	<p>Ce cours examine le rôle des médias dans la construction de l'espace public démocratique et autoritaire. À partir des théories classiques, il interroge la manière dont les médias cadrent les débats, hiérarchisent les enjeux et structurent l'espace public informationnel. Le cours aborde les logiques économiques et politiques qui structurent les industries médiatiques, les pratiques et la sociologie des journalistes, ainsi que les effets des médias sur les publics et sur la délibération politique. Une attention particulière est portée aux transformations contemporaines : montée des réseaux sociaux, fragmentation des audiences, circulation virale de l'information et crise de confiance envers les médias traditionnels. L'intelligence artificielle occupe une place croissante dans ces dynamiques — qu'il s'agisse de la recommandation algorithmique des contenus, de la production automatisée d'information, ou de la diffusion de <i>deepfakes</i> et de désinformation à grande échelle. En mobilisant les outils de la science politique et de la sociologie des médias, le cours invite les étudiant·es à dépasser les lectures normatives pour analyser empiriquement les rapports entre médias, pouvoir et démocratie à l'ère de l'IA.</p>
<p><b>M3P</b> <b>Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels</b></p>	<p>Ce cours est composé de deux parties : la première au S3 de la L2 et la seconde au S5 de la L3. Il intégrera d'abord une présentation des approches critiques du travail incluant aussi une réflexion sur les expériences et les attentes subjectives des étudiant·es par rapport à leur travail actuel, stages et expériences futures. Il est destiné ensuite à améliorer la connaissance des métiers et voies possibles de professionnalisation après une formation en licence de science politique, y compris par l'intervention de professionnel·les et/ou de stagiaires. Il permet enfin d'accompagner les étudiant·es dans la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, la recherche de stages, les usages de l'IA. La validation est basée sur un rendu écrit (par exemple CV, lettre de motivation, mini-rapport de stage, rapport et usages de l'IA, etc.) et sur la participation en cours (à l'exception des étudiant·es salarié·es).</p> <p>Ce cours se valide en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>
<p><b>Sociologie de l'action publique : méthodes &amp; théories</b></p>	<p>Ce cours a pour objectif de former les étudiant·es à la recherche en train de se faire en sociologie de l'action publique en étudiant de manière approfondie des enquêtes réalisées dans les administrations, à différents niveaux, croisant méthodes qualitatives et quantitatives. Ce cours permettra de tenir ensemble théorie et travail empirique, pour saisir leur articulation, en travaillant du matériau divers (extraits d'entretiens, archives, notes de terrain, archives, bases de données,</p>

	<p>documents) et les rattachant à des questions plus générales sur les transformations de l'action publique.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie de l'action publique</b></p>
<p><b>Politique sectorielle</b></p>	<p>Ce cours vise à approfondir la connaissance des politiques publiques à travers l'étude approfondie d'un ou plusieurs domaines d'action publique des sommets de l'Etat jusqu'à leur mise en œuvre. Le cours pourra au choix prendre pour objet les domaines suivants : politiques de santé, politiques urbaines, politiques économiques, éducation, politiques sociales, politiques culturelles, politiques des migrations, politiques de sécurité, etc.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie de l'action publique</b></p>
<p><b>Conflits, guerre, sécurité</b></p>	<p>Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, les discours sur un « retour » de la guerre de haute intensité et la compétition entre grandes puissances prolifèrent. La parenthèse irénique de l'après-guerre froide est-elle en train de se refermer ? Ce lieu commun des études stratégiques pose de multiples problèmes. Il occulte notamment les profondes transformations des conflits armés, des pratiques de surveillance et des politiques de sécurité des trente dernières années : internationalisation des guerres civiles, transnationalisation de la contre-insurrection, numérisation et massification de la surveillance, affaiblissement des libertés civiles et politiques, etc. Plutôt qu'une restauration d'un ordre stratégique antérieur largement fantasmé, le moment présent témoigne d'une complexification des logiques qui gouvernent conflits, guerres et sécurités. C'est cette hypothèse que le cours entend explorer en confrontant trois champs de littérature : les études stratégiques (alliances, dissuasion, conflits asymétriques, compétition entre grandes puissances, transformation des pratiques de guerre, etc.), les études critiques de sécurité (sécurité humaine, sécuritisation, champ des professionnels de la sécurité, et gouvernementalité par l'inquiétude, etc.) et les études de surveillance (interceptions de sécurité, surveillance numérique, Five Eyes, etc.).</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie politique de l'international</b></p>
<p><b>Politique &amp; Société Asie</b></p> <p><i>Un seul cours de « Politique &amp; société » est ouvert chaque année (Asie ou Afrique)</i></p>	<p>Ce cours vise à ce que les participant-es acquièrent des bases solides pour la connaissance et l'analyse des ordres politiques et sociaux en Asie. Il explore la question des relations entre État et société ou celle des régimes politiques. Il explore également les héritages historiques et les transformations économiques, sociales et culturelles à l'œuvre dans la région, sans masquer les singularités des différents pays qui la composent. Il porte une attention particulière à des problématiques transversales à différents pays de la région qui concentrent des enjeux de souveraineté, d'innovation technologique, d'environnement ou encore de coopération régionale.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie politique de l'international</b></p> <p><b><u>COURS NON OUVERT EN 2026-2027</u></b></p>

<p><b>Politique &amp; Société Afrique</b></p> <p><i>Un seul cours de « Politique &amp; société » est ouvert chaque année (Asie ou Afrique)</i></p>	<p>Ce cours offre une introduction générale à l'histoire et à l'actualité des ordres politiques et sociaux de l'Afrique subsaharienne. Il vise à identifier les évolutions principales qui affectent les États postcoloniaux et les enjeux théoriques qu'elles posent. En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, il élabore un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États postcoloniaux et leurs transformations. Un accent particulier est mis sur les coopérations régionales et internationales en lien avec les politiques de développement, la formation des systèmes de conflits transfrontaliers et l'évolution des régimes démocratiques face aux autoritarismes.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie politique de l'international</b></p>
<p><b>Tremplin Master</b></p>	<p>Ce cours vise à aider les étudiant·es dans la poursuite d'études en master (choix de formations et candidatures). Il comprend d'abord une approche critique sur le système universitaire et ses mutations actuelles. Il présente ensuite la plateforme Trouve Mon Master (TMM), en s'appuyant sur la venue d'un·e responsable TMM du département de science politique. Il présente aussi aux étudiant·es une cartographie des principaux masters visés par les étudiant·es de licence des science politique. Les parcours de Master du département seront tout particulièrement présentés, en incluant la venue d'étudiant·es ou d'ancien·nes étudiant·es du Master. Ces dernier·es pourront présenter leur parcours et leur mémoire de recherche ou de stage. Dans la mesure du possible, il intégrera la présentation d'autres Masters par d'autres collègues de notre université ou d'autres établissements. Il se termine enfin par la réalisation d'un pré-dossier pour TMM par les étudiant·es. La validation est basée sur un rendu écrit et sur la participation en cours (à l'exception des étudiant·es ayant le statut de salarié·es).</p> <p>Ce cours se valide en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>
<p><b>SEMESTRE 6</b></p>	
<p><b>Politique des sciences et environnement</b></p>	<p>Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant·es avec les politiques des sciences et des techniques, ainsi que leurs relations et leurs effets sur l'environnement. Pour cela nous étudierons le travail scientifique dans toutes ses dimensions, à travers la construction historique des sciences comme institution, comme professions, à travers son organisation et sa stratification, et en entrant au cœur des activités scientifiques et de la production de connaissances. Nous explorerons également les liens entre sciences, techniques, sociétés et environnement, à travers l'étude des controverses scientifiques et sociotechniques, les critiques du « progrès » et de ses dégâts environnementaux, et la mise en crise du modèle de l'expertise scientifique. Pour cela, nous croiserons différents courants de recherche : histoire des sciences et des techniques, philosophie des sciences, sociologie des sciences, techniques et sociétés STS, sociologie de la traduction et de l'innovation, ou encore la sociologie politique des sciences.</p>
<p><b>Études de genre</b></p>	<p>Ce cours propose d'abord une réactualisation des concepts fondamentaux permettant d'analyser les rapports de dominations de genre et d'intersectionnalité. Dans un second temps, il mobilise ces outils pour examiner leurs implications dans le champ politique, en abordant notamment les questions</p>

	de pouvoir, de parité ou encore de mobilisations contemporaines autour du genre. L'ensemble vise à fournir aux étudiant·es des ressources analytiques pour comprendre la construction sociale du genre et ses effets dans les dynamiques politiques et sociales.
<b>Questions contemporaines de théorie politique</b>	Le cours présente la façon dont les textes théoriques contemporains – problématisant par exemple le genre, la racisation, l'usage des sciences et techniques – et permettent d'éclairer certains enjeux politiques actuels dont certaines thématiques seront abordées sous forme de débats contradictoires : par exemple capitalocène/anthropocène ; postcolonialisme/décolonialisme ; féminisme matérialiste/ féminisme queer...
<b>Groupes d'intérêts, syndicats &amp; monde associatif</b>	Ce cours portera sur les acteurs non-étatiques des politiques publiques : groupes d'intérêts, syndicats, monde associatif et think-tanks. Il permettra d'approfondir les questions de professionnalisation, d'internationalisation, les modes d'intervention (lobbying, plaidoyer, action collective, production d'expertise), l'organisation interne dans ces mondes.  <b>EC de spécialisation interne – sociologie de l'action publique</b>
<b>Souveraineté et mondialisation</b>	Un gouvernement prend le pouvoir dans un État. Élu sur un programme de transformation de la société et de l'économie, il commence à le mettre en œuvre. Rapidement, il est obligé de renier ses promesses sous la pression d'acteurs internationaux (marché, institutions, grandes puissances). Parfois, il est même renversé. Ce drame en trois actes est connu. On l'a vu jouer au Chili en 1973, au Royaume Uni en 1976, en France et au Mexique en 1982, au Burkina Faso en 1987, en Argentine en 2002, en Grèce en 2015 ou encore au Royaume-Uni de nouveau, à l'automne 2022. Il soulève des questions qui préoccupent politistes et économistes depuis plusieurs décennies. La mondialisation oblitère-t-elle les capacités de contrôle des États, les rendant impotents et incapables de réguler les champs sociaux, comme le craignent Pierre Bourdieu (2003), Susan Strange (1996), Wolfgang Streeck et Colin Crouch (1997) ? Est-on de ce fait confronté à un trilemme entre souveraineté, démocratie et mondialisation (Rodrik 2011 ; Streeck 2023) ? Ou bien la mondialisation redistribue-t-elle ces mêmes capacités selon des lignes inédites par rapport au pouvoir territorial, comme le soutiennent Saskia Sassen (1999), et John Agnew (1994) ? Ne représente-t-elle pas plutôt un processus ancien avec lequel la souveraineté a toujours dû composer – constat sur lequel semblaient s'accorder Stephen Krasner, Giovanni Arrighi, et Immanuel Wallerstein à la fin des années 1990 ? Au fond, la mondialisation n'est-elle qu'une excuse cynique pour des professionnels de la politique qui ont renoncé à « changer la vie », comme le pensent Colin Hay (2004) et Frédéric Lebaron (2003) ? Ce cours pose ces questions à nouveaux frais, de manière empirique et historique. Interrogeant les limites de l'action politique, on s'efforcera de comprendre dans quelle mesure les collectivités humaines peuvent décider pour elle-même lorsqu'elles se trouvent prises dans des relations de plus en plus denses entre elles.  <b>EC de spécialisation interne – sociologie politique de l'international</b>

<p><b>Politique &amp; société : Monde musulman</b></p>	<p>Le cours se concentre sur les questions que pose la formation de l'État et ses rapports avec la société dans les mondes ayant la religion musulmane en partage. Il examine différents modes de structuration des univers politiques et sociaux en s'appuyant sur des cas d'étude précis (Égypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie, etc.). Par-là, il prête également une attention soutenue aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont travaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée, etc.). Il s'interroge également sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions qu'ont entraînées les événements des dernières années (révolutions arabes de 2011, guerres au Moyen-Orient, etc.). Sur toutes ces questions, finalement, il accorde une importance particulière aux différentes politiques publiques qui, du développement d'un État social à la construction d'appareils d'encadrements de la société, en passant par les transformations récentes dues aux réformes néolibérales comme aux expériences de participation politique, ont structuré les formes contemporaines du politique dans le monde musulman.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie de l'action publique et sociologie politique de l'international</b></p>
<p><b>Politique &amp; société : Amérique Latine</b></p>	<p>Ce cours vise à ce que les participant-es acquièrent des bases solides pour la connaissance et l'analyse des sociétés, États et régimes politiques d'Amérique latine. Le cours s'interroge sur les logiques matérielles, culturelles et institutionnelles qui font de cette région une des plus inégalitaires et plus violentes au monde, tout en prêtant attention aux singularités des États-nations qui la composent. Pour ce faire, il accorde une attention particulière à l'évolution des politiques publiques et aux problématiques transversales qui concentrent des enjeux de souveraineté, d'environnement ou encore de coopération régionale.</p> <p><b>EC de spécialisation interne – sociologie de l'action publique et sociologie politique de l'international</b></p>
<p><b>Expérience professionnelle</b></p>	<p>Ce cours disciplinaire permet l'acquisition de connaissances et compétences dans l'élaboration, le pilotage et l'évaluation de politiques publiques. Il propose pour ce faire des éléments empiriques et des notions théoriques sur des thématiques diverses de l'action publique (par exemple lutte contre les discriminations, politiques de coopération internationale, rapports aux groupes d'intérêt, syndicats et monde associatif). L'évaluation sera professionnalisante pour permettre l'acquisition de savoirs opérationnels dans de nombreux secteurs professionnels de l'action publique (<i>policy brief, position paper, etc.</i>). La validation est basée sur un rendu écrit et sur la participation en cours (à l'exception des étudiant-es ayant le statut de salarié.es).</p> <p>Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.</p>

# DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES CHERCHEUR·ES TITULAIRES

Vous retrouverez sur le site du département de science politique, les contacts de l'équipe pédagogique : <http://science-politique.univ-paris8.fr/-Titulaires->

## **Pierre ALAYRAC**

- Sociologie économique
- Sociologie de l'action publique
- Socio-histoire du politique
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Sociologie de l'environnement

## **Camille AL DABAGHY**

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

## **Julie BLANCK**

- Environnement
- Action publique
- Risques
- Santé
- Organisations

## **Thomas BRISSON**

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

## **Christine CADOT**

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Transferts culturels Europe-Amérique du Nord
- Art et Politique : usages politiques de l'art
- Politiques de la mémoire (politiques commémoratives (cérémonies d'ouverture des JO, panthéonisations...), muséification, « vandalisme » et mobilisations sociales, mémoires contestées et mémoires à la marge...)

## **Vanessa CODACCIONI**

- État, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

## **Damien DE BLIC**

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Inconscient, imaginaire, rêve et politique
- Environnement : Sociologie et philosophie politique des relations avec les non-humains (animaux, plantes, écosystèmes...)

## **Maëva DURAND**

- Sociologie des classes populaires
- Sociologie du genre
- Comportements électoraux et rapport au politique
- Inégalités socio-territoriales

### **Nora EL QADIM**

- Sociologie de l'action publique (migrations, archives)
- Approches post coloniales des RI et sociologie politique de l'international
- Politiques des archives
- Héritages coloniaux (culture, espace public...)
- Restitutions / Réparations

### **Pierre GILBERT**

- Sociologie des classes populaires
- Inégalités sociales & rapports de dominations
- Sociologie urbaine (ségrégation et discriminations, quartiers populaires, cohabitation)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines et sociales)
- Politiques urbaines locales dans les cités HLM (rénovation urbaine, « mixité sociale », logement social)
- Sociologie des mondes privés (genre et travail domestique, logement et classes sociales)

### **Bertrand GUILLARME**

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. Théories du genre.

### **Mathieu HAUCHECORNE**

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques)
- Réception, espace public, controverses et médias

### **Odile HENRY**

- Sociologie de l'expertise (Inde et France)
- Privatisation des universités (Inde et France)
- Sociologie économique
- Sociologie historique du management (France)
- Capitalisme et ingénieurs (France et Inde)

### **Florence HULAK**

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

### **Elen LE CHÊNE**

- Sociologie de l'Etat (élites administratives, politisation des fonctionnaires, sociologie de la police et des professionnels de sécurité)
- Sociologie de l'action publique (politiques migratoires)
- Sociologie de l'Union européenne et sociologie politique de l'international : circulations de savoirs de réformes, marché international de l'expertise en migrations
- Sociologie politique de la Turquie contemporaine

### **Kolja LINDNER**

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme, *critical race theory*)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- *Cultural Studies*, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

### **Audrey MARIETTE**

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation / dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire / participation », « santé publique / santé communautaire ».
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social » ; artistes / intellectuel·les, engagement, mobilisations collectives ; publics militants)
- Politiques éducatives, formation professionnelle, « décrochage scolaire »

### **Anne MARIJNEN**

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

### **Médéric MARTIN-MAZÉ**

- Sociologie politique de l'international
- Économie politique internationale
- Les gauches face aux contraintes externes

### **Alice ROMERIO**

- Genre et politique (mobilisations féministes et LGBTQIA+, institutionnalisation de la cause des femmes, politiques publiques, participation politique)
- Sociologie des inégalités et des discriminations
- Sociologie de l'action publique (genre, santé, travail, ...)
- Sociologie du monde associatif

### **Violaine ROUSSEL**

- Sociologie de la « culture populaire » et de ses producteurs (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, transformation des industries culturelles, streaming/enjeux liés aux données...), comparaison internationale (Chine, Etats-Unis)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages

politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)

- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

### **Yves SINTOMER**

- Question démocratique, critique de la représentation politique, nouveaux imaginaires politiques, démocratisation politique
- Italie, Amérique latine, Espagne, Allemagne, la Chine
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative et délibérative, le tirage au sort en politique

### **Sylvie TISSOT**

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; gentrification ; espace public.
- Ville, genre et sexualité.
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis.
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

### **Michel VAKALOULIS**

- Système international et globalisation économique
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Partis politiques et élections
- Politiques publiques et action sociale
- Démocratie, participation et nouvelle politisation
- Travail, salariat et précarité
- Problèmes du syndicalisme en France et en Europe
- Militantisme politique, syndical et associatif
- Jeunes et politique

### **Clemens ZOBEL**

- Politique et société en Afrique
- Action collective transnationale (associations, coopératives et ONG)
- Critique post- et décoloniale – épistémologies des Suds

## TABLEAU RECAPITULATIF DES COURS DE LA LICENCE

Semestre	UE Fondamentaux	UE Spécialisation	UE Ouverture
<b>LICENCE 1</b> <b>SEMESTRE 1</b>	Droit constitutionnel & institutions comparées	Socio-histoire du champ politique français de 1789 à aujourd'hui	Langue vivante
	Introduction à la sociologie politique	Économie politique	EC Propédeutique : Problèmes politiques, sociaux & économiques <u>ou</u> EC Découverte
	M2E (MTU)		
<b>LICENCE 1</b> <b>SEMESTRE 2</b>	Introduction à la théorie politique	Techniques d'enquêtes quantitatives	Lire & écrire le monde social et politique
	Introduction aux relations internationales	Techniques d'enquêtes qualitatives	EC libre
	Introduction à la sociologie de l'action publique		
<b>LICENCE 2</b> <b>SEMESTRE 3</b>	Analyses de l'État et de l'administration publique	Enquête collective	Langue vivante
	Organisations internationales	Épistémologie des sciences sociales	Compétences numériques (PIX)
	Participation politique & élections		
	M3P		
<b>LICENCE 2</b> <b>SEMESTRE 4</b>	Construction & politique de l'Europe	Crise, événement, exception	EC libre
	Histoire de la pensée politique	Culture numérique	Transition écologique
	Sociologie des mouvements sociaux		
<b>LICENCE 3</b> <b>SEMESTRE 5</b>	Théorie de la démocratie	EC de spécialisation interne ou externe	EC libre
	Médias & espace public	EC de spécialisation interne ou externe	Tremplin master
	M3P		
<b>LICENCE 3</b> <b>SEMESTRE 6</b>	Politique des sciences & environnement	EC de spécialisation interne ou externe	Langue vivante
	Études de genre	EC de spécialisation interne ou externe	Expérience professionnelle
	Questions contemporaines de théorie politique		

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2026-2027 UFR Textes et Sociétés

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
M 1 Début année universitaire	J 1 Semaine 2	D 1 Toussaint	M 1	V 1 Jour de l'an	L 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2
J 3	S 3	M 3	J 3 Semaine 10	D 3	M 3 Semaine 2
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4
S 5	L 5	J 5 Semaine 6	S 5	M 5	V 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6 Semaine 13	S 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7
M 8	J 8 Semaine 3	D 8	M 8	V 8	L 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9
J 10	S 10	M 10	J 10 Semaine 11	D 10	M 10 Semaine 3
V 11	D 11	M 11 Armistice 1918	V 11	L 11 Cours intensifs	J 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12
D 13	M 13	V 13 Semaine 7	D 13	M 13	S 13
L 14 Rentrée 1er semestre	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14
M 15	J 15 Semaine 4	D 15	M 15	V 15	L 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16
J 17	S 17	M 17	J 17 Semaine 12	D 17	M 17 PAUSE PEDAGOGIQUE
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 Rentrée 2ème semestre	J 18
S 19	L 19	J 19 Semaine 8	S 19 Fermeture	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20 Cours intensifs	S 20
L 21 DEBUT DES COURS	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21
M 22	J 22 Semaine 5	D 22	M 22	V 22	L 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23 Semaine 4
J 24 Semaine 1	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25 Noël	L 25	J 25
S 26	J 26 Semaine 9	V 26	S 26	M 26	V 26
D 27	M 27	L 27	D 27	M 27 Semaine 1	S 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28
M 29	J 29 PAUSE PEDAGOGIQUE	D 29	M 29	V 29	
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	
S 31	S 31	J 31	J 31	D 31	

Fermeture de l'université

Cours intensifs

Rattrapages

Pause pédagogique (facultative)

ID Date limite jury = Fermeture session

Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires) Février : Zone C : 07 au 21.02.2027 Avril : Zone C : 04 au 18.04.2027

Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires) Février : Zone B : 21.02-07.03.2027 Avril : Zone B : 18.04 – 02.05.2027

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2026-2027 UFR Textes et Sociétés

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
L 1 Semaine 5	J 1	S 1 Fete du Travail	M 1 Rattrapage S1	J 1	D 1	M 1
M 2	V 2	D 2	M 2	V 2 Date limite jury (seul session 2)	L 2	J 2
M 3	S 3	L 3 Semaine 13	J 3	S 3	M 3	V 3
J 4	D 4	M 4	V 4 Date limite jury (annuel session 1)	D 4	M 4	S 4
V 5	L 5 Semaine 10	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5
S 6	M 6	J 6 Ascension	D 6	M 6	V 6	L 6
D 7	M 7	V 7 Fermeture administrative	L 7 Rattrapage S2	M 7	S 7	M 7
L 8	J 8	S 8 Victoire 1945	M 8	J 8	D 8	M 8
M 9 Semaine 6	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9
M 10	S 10 Fermeture	L 10 Cours intensifs	J 10	S 10	M 10	V 10
J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11
V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12
S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13
D 14	M 14	V 14	L 14	M 14 Fête nationale	S 14	M 14
L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15 Assomption	M 15
M 16 Semaine 7	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16
M 17	S 17	L 17 Lundi de Pentecôte	J 17	S 17	M 17	V 17
J 18	D 18	M 18 Cours intensifs	V 18	D 18	M 18	S 18
V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19
S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20
D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21
L 22	J 22 Semaine 11	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23
M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24
J 25 Semaine 8	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25
V 26	L 26	M 26	S 26	L 26 Fermeture	J 26	D 26
S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	L 27	M 27
D 28	M 28 Semaine 12	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28
L 29 Lundi de Pâques	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
M 30 Semaine 9	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	J 30
M 31	S 31	J 31 Rattrapage S1		S 31	M 31	D 31

Date limite jury (seul session 2)

Date limite jury (annuel session 1)

Date limite soutenance : stages et mémoires M2

Côture année univ. et fin des stages